L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. I, Numéro 52 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 3 juin 1943

Lettre d'Ottawa

LE DEPUTE DE TEMISCOUATA ET LE MINISTRE DE LA DEFENSE CROISENT DUREMENT LE FER

M. Pouliot vit sa réputation d'enfant terrible à la Chambre des communes.—Des députés protestent contre la "longueur" des discours du député de Témiscouata et contre ses attaques du ministre de la Défense nationale.—M. Pouliot répond du tac au tac.—M. Ralston défend le personnel de son ministère.—Le député de Témiscouata tient tête à tous ses critiques.

Ottawa.—M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata s'est acquis la réputation d'être l'enfant terrible de la Chambre canadienne des communes. Il a prouvé qu'il n'entend pas la perdre. Le député de Témiscouata n'a jamais entretenu d'amitié particulière pour l'honorable M. Ralston ministre de la Défense nationale, et pour les fonctionnaires supérieurs de ce ministère qu'il appelle des "brass hats". La Chambre a discuté, toute la semaine, des crédits de l'armée. M. Pouliot s'en est donné à coeur de joie.

"QUELQUES REMARQUES"

Lundi, le député de Témiscouata prononçait deux discours. Il s'en prit particulièrement à la manière que le ministère de la Défense nationale traita les fils de cultivateurs. Il cita un grand nombre de lettres qu'il avait lui-même reçues. Ce premier discours se termina par une prise de bec avec M. Ralston au sujet de plébiscite sur la conscription. Profitant des interruptions du ministre de la Défense nationale, M. Pouliot demanda au président de la Chambre la parole pour une autre période de quarante minutes. Mais le président s'y opposa, parce que, à ce moment, le député de Témiscouata n'avait pas repris son siège pendant ces interruptions.

Le député de Témiscouata s'assit donc. Mais il ne fut pas long à se relever. Il laissa la parole à deux autres députés. Mais, dès qu'ils eurent fini, M. Pouliot était debout. Il reprit son discours là où il avait dû l'interrompre. M. Ralston croisa vite le fer. Le député de Témiscouata attaquait un fonctionnaire du ministère de la Défense qui, prétendait-il, bien que sans expérience agricole, est chargé de prendre les décisions au sujet des cultivateurs.

PRISE DE BEC

M. Ralston: Je prétends que ce monsieur a à peu près autant de compétence pour juger des cultivateurs que l'honorable député en peut avoir pour juger des soldats.

M. Pouliot: Je vais renseigner le ministre sur ce qui se passe dans son ministère, et je ne cacherai pas la vérité. Je ne le flatterai pas, et quand j'aurai fini avec lui, il sera flambé. Posons-lui une autre question. Combien de condoms a-t-il demandés au ministère de la santé? Pourra-t-il me dire le nombre de condoms achetés du ministère des Pensions et de la Santé nationale? Je désire une réponse. Est-il vai qu'une fois . . .

M. Ralston: Mon honorable ami me permettra-t-il...

M. Pouliot: Veuillez vous asseoir: je n'ai pas terminé ma question.

M. Ralston: Monsieur le président, cet enragé m'a posé une question.

M. Pouliot: Monsieur le président, je demande qu'il retire ce mot. Il n'a pas raison de me qualifier d'enragé quand je me sers moi-même de termes polis.

Le président donna la parole au ministre de la Défense nationale. Celui-ci promit de répondre au sujet des condoms, lorsque les crédits portant sur le matériel sanitaire viendront sur le tapis. Et le député de Témiscaoouta de conclure: "C'est parfait. Que le ministre prenne des notes. Il en aura beaucoup à prendre. Nous demanderons des renseignements au sujet de condoms enveloppés dans de fausses "Nouvelles catholiques"; des condoms anglais enveloppés dans des imprimés français, dans de fausses "Nouvelles catholiques" pour les cacher." Et M. Pouliot revint au problème du cultivateur et de l'armée. Sur un ton adouci, le dialogue continua entre le député de Témiscouata et le ministre de la Défense nationale. Mais M. Ralston perdit patience. Il tenta de couper la parole à M. Pouliot. Il lui reprocha de prendre deux fois plus de temps que tout autre membre du comité. Les quarante minutes du député de Témiscouata étaient expirées. M. Pouliot voulait quand même parler. Il prétendit qu'une interruption lui donnait le droit de prononcer un autre discours de quarante minutes. "Ce droit m'appartient, s'écria-t-il, et le ministre qui prétend le contraire est un fasciste". Le président de la Chambre s'efforça de pacifier les combattants. L'affaire en resta là pour cette première journée de la semaine, si nous ne tenons pas compte des quelques minutes pendant lesquelles le député de Témiscouata reprit la parole avant la fin de la séance.

C'était le lundi. Dès le lendemain, M. Pouliot revenait à la charge au sujet des crédits de $8,832,687 demandés pour les salaires civils de l'armée. Connaître le nombre de ces fonctionnaires civils ne suffisait point au député de Témiscouata. Il voulait également savoir ce qu'ils faisaient et les traitements qui leur sont versés. Il tenait, en particulier, à avoir des renseignements sur le personnel civil du ministère de la Défense nationale. Ce fut à peu près tout pour cette journée.

M. LACOMBE S'EN MELE

Le mercredi, M. Pouliot garda le silence. Mais M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes et chef du Parti canadien, devait le remplacer. M. Lacombe prononça un virulent discours. Il débuta par une critique générale de l'effort financier de guerre. Il parla de gaspillage, de profiteurs, de scandales. Il accusa le gouvernement d'être responsable du rationnement par sa "politique désastreuse". Il s'en prit à ce qu'il appela "la propagande mensongère que l'on entend tous les jours à la radio". Ce début agaça le ministre de la Défense nationale. Il soutint que le député de Laval-Deux-Montagnes s'écartait du crédit en discussion. M. Lacombe protesta. Mais il se rendit à la décision du président. Il poursuivit: "L'honorable ministre de la Défense nationale, qui est si empressé de m'interrompre cet après-midi, a-t-il quelque chose à cacher? Parlant de la victoire des Nations-Unies en Tunisie, il n'a pas eu ou n'a pas su trouver un mot d'éloge à l'adresse des valeureux soldats français qui ont si vaillamment appuyé l'avance des Alliés." Aussitôt le président de rappeler à l'ordre M. Lacombe.

Pendant que le député de Laval-Deux-Montagnes continua, les députés ne se gênaient point pour parler. M. Lacombe lut la résolution discutée en ce moment et revint au ministre de la Défense nationale. Il y mêla l'attitude des Royal Black Knights of Ireland, qui, à leur dernier congrès, ont protesté contre l'usage du français dans les bureaux du gouvernement fédéral en Ontario. Il dénonça une dernière fois M. Ralston et accusa le gouvernement fédéral de tolérer "les pires injustices à l'égard de la race française au Canada."

M. RALTSON DEFEND LES SIENS

Jeudi, le député de Témiscouata revenait à l'attaque contre le ministre de la Défense nationale. Il parla de ceux qui gagnaient leurs "épaulettes" à Ottawa. Devant cette sortie contre les fonctionnaires de son ministère, M. Ralston bondit.

Le ministre de la Défense: Il ne sied pas à l'honorable député de parler d'hommes qui gagnent leurs

(suite à la dernière page)

Grandiose fête de Dollard

C'est la coutume à Sudbury de fêter la Dollard au collège du Sacré-Coeur. Cette année, les enfants de nos écoles séparées venaient assister à la messe en plein air. On remarquait aussi dans l'assistance beaucoup de grandes personnes.

Le P. Ranger, s.j., Père spirituel au collège officiait; la fanfare accompagnait les cantiques, "Notre-Dame-du-Canada", "C'est le mois de Marie", "Voici l'Agneau si doux" et le "Magnificat" que la foule chanta durant la messe.

Le sermon fut prononcé par le P. Mongeau, du Collège. "La fête de Dollard, dit-il, c'est la fête des jeunes"... "Le nom que vous portez, vous l'avez reçu intact, vous devez aussi le transmettre intact". Le Père prédicateur donna des raisons de fierté nationale. "Vous aurez des ennemis: ennemis de l'extérieur; vous les connaissez; c'est pourquoi ils ne sont pas les plus dangereux: ennemis de l'intérieur; ceux qui se cachent dans vos rangs. Ils sont les plus redoutables de vos ennemis".

Après la messe, commença la fête sportive des enfants. Plusieurs centaines d'écoliers et d'écolières prirent part aux jeux organisés par l'A.C.J.C Jusqu'à midi, grands et petits, s'en donnèrent à coeur joie dans les courses et les sauts divers. A une heure, l'activité recommença de plus belle. Nos jeunes profitèrent bien du beau temps qui leur était donné.

A cinq heures, commença le souper aux fèves organisé par les Anciens. On servit les derniers vers huit heures.

Pour poser "le clou" de la fête, l'A.C.J.C. fit venir M. Jean Drapeau, de Montréal, secrétaire de la Ligue de la Défense. La fanfare ouvrit la soirée. La foule entendit avec un joie un pot-pourri de chansons canadiennes: "Les bords du Saint-Laurent" (Laurendeau).

M. Laurent Charette président de l'A.C.J.C présenta le conférencier: M. Jean Drapeau. Voici la substance de son discours.

"Le futur, dit celui-ci appartient à Dieu; le passé aux vieux; le présent à la jeunesse".

"L'histoire du Canada ne commence pas en 1760. Il y a la période de 1534 à 1760 que l'on oublie trop souvent... Aujourd'hui la propagande sotte et idiote de la guerre actuelle ne respecte pas notre histoire. Dans le temps de Dollard l'ennemi c'était l'Iroquois: aujourd'hui c'est cette propagande. Notre pays nous a été légué au prix de beaucoup de sacrifices par nos ancêtres et il n'y aura aucune influence qui pourra nous enlever l'amour que nous leur portons".

Par exemple, on nous présente Dollard comme un héros de guerre. Non: Dollard était un héros chrétien".

Aujourd'hui l'orgueil remplace l'honneur. L'empire gouverne le pays. L'hypocrisie se substitue à la civilisation.

Nous canadiens-français nous savons ce que c'est que la patrie. Nous ne voulons pas sauver la démocratie en prêtant un milliard sans intérêt à un autre pays qui,

(suite à la dernière page)

Une grève à Burwash

Les prisonniers de Burwash voulaient un congé le 24 mai, et voilà pourquoi ils ont fait la grève. Lorsqu'ils ont refusé de travailler lundi après-midi, ils ont dit au surintendant, M. L. McJannet "que les membres du parlement ne travaillaient pas cette journée là... ni les gens de bureau au parlement. Pourquoi serions-nous obligés de travailler?" Ils ont aussi demandé plus de liberté dans la prison même. Les hommes ont passé la nuit dehors lundi soir, et se sont passés de manger et de boire toute la journée de mardi. Le soir, ils ont décidé d'abandonner le parti et sont retournés à leurs cellules.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE

Les préparatifs pour le Congrès vont bon train et les détails de la journée se précisent de plus en plus. Voici quelques précisions intéressantes.

Dans la nuit du 8 au 9 juin il y aura messe solennelle à l'église Ste-Anne. L'officiant sera Mgr S. Côté, P.D., curé de Chelmsford, assisté de M. l'abbé McNabb, vicaire à St-Clément et de M. l'abbé Fernand Parent nouvellement ordonné sous-diacre. Cette messe est destinée à ceux et celles qui travaillent et seraient empêchés d'assister à la Messe Pontificale où à la procession du soir.

Il faudra un billet pour entrer à l'église à minuit. Ces billets sont donnés, non vendus, sur simple demande. Des confesseurs seront à la disposition des fidèles qui pourront communier à cette messe.

Les prédicateurs des Heures saintes seront M. l'abbé Joffre Tourigny pour les Croisés; M. l'abbé J. E. Regan pour les enfants des classes anglaises. M. l'abbé J.-G. Parent pour ceux des classes bilingues, M. l'abbé O. Dufresne pour les adultes français et M. l'abbé Humphrey, vicaire général pour les adultes anglais.

Pour la procession du soir, on nous signale que la Garde d'Honneur sera faite par les membres de nos Forces Armées. Dix-huit marins viendront spécialement de Toronto pour cela; le régiment Sault-Ste-Marie-Sudbury fournira une quarantaine d'hommes et l'aviation sera représentée par vingt membres des cadets du High School. En plus d'ajouter de la couleur au défilé la présence des marins, soldats et aviateurs rappellera à tous les catholiques qu'ils doivent prier pour tous ceux des nôtres qui font partie de ces différents corps.

Dimanche soir prochain, 6 juin, il y aura réunion de tous les hommes et jeunes gens qui veulent bien rendre service en dirigeant la procession. Le directeur, M. l'abbé Salini et M. Camille Gravelle, commissaire ordonnateur, leur donneront des instructions importantes. Que tous ceux qui ont coutume d'aider à l'ordre des processions se rendent donc, après l'exercice du soir, à la salle Ste-Anne, dimanche, le 6 juin.

Ils travaillent illégalement

Quatre-vingts hommes, dans le district de Sudbury, travaillent illégalement. Et les autorités du service sélectif font les recherches voulues. Ils ont l'intention d'amener les employeurs en cour et non les employés. R. N. Hall, chef local du service sélectif dit qu'il a une liste des hommes qui devaient s'inscrire et que la moitié ne l'a pas fait. Il y avait à peu près 150 noms sur la liste... les autres devront expliquer pourquoi ils ne sont pas enregistrés.

Nouveaux examens

La méthode de faire subir l'examen médical aux conscrits et volontaires va être changée. Il semble que les catégories A-1, A-2, B-1, etc. vont être abandonnées, pour permettre un examen plus simple qui, en général, élèvera la catégorie médicale des examinés. Ainsi plusieurs parmi ceux qui étaient classés dans la première classe des non-aptes au service militaire, pourraient bien être classés comme aptes.

Elle tombe du 3ème étage

Mme Edward Chram de la rue Young, âgée de 30 ans, est tombée du 3e étage vers 10.30 heures jeudi soir dernier. Elle s'était penchée pour saisir une oreiller qu'elle avait placée sur un petit toit sous la fenêtre. Mme Chram s'est fait de nombreuses contusions au visage, à la poitrine, au dos et aux jambes. C'est miracle qu'elle ne se soit pas tuée sur le coup.

Il a sauvé une famille

Zéphyr Cardinal, un employé de la ville a sauvé une mère et ses deux enfants de leur maison en feu, en s'en allant à l'ouvrage le matin. M. Cardinal qui marchait le long de la rue Kathleen vers 8 heures, a aperçu de la fumée qui s'échappait de la maison de M. et Mme Charles Arrowsmith. Il courut à la porte et personne ne répondit. Il affirma qu'une femme âgée lui avait dit que les gens étaient à la maison, alors M. Cardinal brava la fumée et éveilla Mme Arrowsmith et ses deux enfants, Peggy, âgée de deux ans et Bobby, de trois ans. Tout l'intérieur de la maison a brûlé. On estime les dommages à mille dollars.

Le Gouverneur à Sudbury

Le gouverneur-général du Canada, le comte d'Athlone et la princesse Alice arrivèrent à Sudbury vendredi soir à 10.00 heures, de l'ouest. Ils passèrent la nuit dans leur wagon privé et samedi matin visitèrent les usines et exploitations de l'Inco, dont la fonderie et le concentrateur de Copper Cliff et l'Open Pit de la mine Frood. Au cours de l'après-midi, la princesse Alice, fit l'inspection des Girl Guides du district de Sudbury et trois divisions de la brigade ambulancière St-Jean. Le gouverneur-général et la princesse Alice furent accueillis dans leur wagon par les autorités de la ville, et se rendirent ensuite à Copper Cliff. Ils dînèrent d'abord et prirent part à aucune cérémonie avant l'inspection qui eut lieu au parc Athlétique à 4 heures. A 10.30 heures samedi soir ils s'embarquèrent pour Ottawa.

M. R.-L. Beattie et les Unions

R. L. Beattie, vice-président et gérant-général de la compagnie International Nickel of Canada a présenté un mémoire sur le problème des unions à la commission national du travail en temps de guerre. Il reconnaît le fait que ça ne va pas bien entre les ouvriers et les employeurs du Canada et selon lui la cause principale est le manque d'une législation mise en force sur ce problème. Il recommande la formation d'une cour essentiellement judicaire pour régler les litiges qu'il pourra y avoir entre les ouvriers représentés par leur union et les représentants de la compagnie. Ce tribunal devrait être national et au-dessus de toute politique quelle qu'elle soit. M. Beattie suggère qu'il soit formé de trois membres choisis parmi les juges des tribunaux supérieurs des provinces. Les ouvriers ont droit de s'organiser dans l'union qu'ils veulent. Mais un point entre autres que M. R. L. Beattie croit essentiel à la bonne conduite d'une industrie, c'est le droit pour tout patron de pouvoir renvoyer ou engager qui que ce soit, que ce type soit d'une union oui ou non.

300 employés sont relâchés à Nobel

On apprend que 300 employés ont té relâchés à Nobel durant la semaine. On ne sait pas encore si ces gens seront réengagés de nouveau là ou pour combien de temps ils seront sans travail.

La Femme et son Foyer

Responsabilité

Il faut habituer les enfants à prendre très jeunes la responsabilité de leurs actes. C'est un mauvais procédé que de les forcer à l'obéissance servile. Comme formation de caractère, la contrainte et les abus d'autorité n'ont jamais rien donné de bon. Il faut viser plutôt à faire travailler la raison, expliquer les motifs de telle ou telle attitude et apprécier les bonnes intentions et la bonne volonté de l'enfant, tout en lui prouvant que cela ne suffit pas.

Il vous dira: "J'ai fait de mon mieux et vous n'êtes jamais contente". Quoi de plus émouvant que cette confession! Elle peut excuser les pires erreurs. En face d'une faute impardonnable, il avouera: "Je ne l'ai pas fait exprès". Il faut faire comprendre: "Je n'ai jamais pensé que tu aurais pu faire mal. J'aurais bien trop de peine d'avoir un enfant qui a de mauvaises intentions. Je suis sûre que tu n'es pas méchant, mais tu es maladroit." Et une fois cette concession posée, il faut avoir la patience de canaliser la volonté vers de meilleurs résultats, faire admettre que les bonnes intentions ne suffisent pas au succès d'une entreprise, qu'il y a la façon de travailler, de prévoir les obstacles, de contourner les difficultés, de s'assurer le succès.

On n'obtiendra rien de bon comme résultat durable d'éducation si l'on n'a d'abord fait comprendre à l'enfant qu'on ne travaille que dans son intérêt. Le lui chanter sur tous les tons, ça ne peut servir qu'à l'aigrir. Il faut le lui prouver sans faire semblant de rien, comme, par exemple, occasionnellement, après un conseil opportun, manifester une certaine indépendance: "Oh! tu sais, moi, ça ne me fait rien. C'est pour toi..." Bien lui faire sentir la loi des compensations: il est le premier puni ou récompensé de ses mauvaises ou de ses bonnes actions.

S'il ne voit que la force qui l'écrase, il sera toujours un révolté, apparemment soumis peut-être, mais foncièrement contradicteur jusque dans le bout des pieds; une fois livré à lui-même et libéré de toute contrainte, il ne se pliera jamais à aucune loi, se moquera de tout règlement et, maître de sa liberté, en abusera.

Françoise GAUDET-SMET

"La Parole"

Une réponse de femme

Une femme d'esprit et de haute raison fit un jour la réponse suivante, pleine de vérités à un écrivain qui dénigrait les femmes:

"On reproche aux femmes des défauts que les hommes partagent avec elles. Il y a autant de bavards que de bavardes, d'indiscrets que d'indiscrètes, de menteurs que de menteuses; mais il y a plus d'hommes égoïstes que de femmes égoïstes, plus de jaloux que de jalouses, plus de trompeurs que de trompeuses, plus d'impertinents que d'impertinentes, etc.

Si les femmes sont tracassières, les hommes sont intrigants; si les femmes sont légères, les hommes sont inconstants; si les femmes sont fausses, les hommes sont hypocrites; si les femmes sont perfides, les hommes sont traîtres; si les femmes sont volages les hommes sont parjures; si les femmes sont jalouses, les hommes sont envieux; si les femmes sont coquettes les hommes sont fats; si les femmes sont glorieuses, les hommes sont orgueilleux; si les hommes ont plus de bravoure dans le danger, les femmes ont plus de courage dans le malheur, plus de patience dans les revers, etc., etc., etc.

De grâce, Messieurs les hommes, disait une dame, cessez de nous accabler, et, avant de nous noyer dans l'océan des vices, veuillez analyser les défauts de votre sexe.

Vous possédez l'orgueil du bien, nous n'en avons que l'amour. Vous êtes les moralistes du genre humain, vous faites les lois et nous les suivons; vous éclairez la société, et nous l'embellissons; ce n'est pas la crainte, c'est le devoir qui nous soumet. Nous étouffons jusqu'aux cris du coeur pour vous plaire. Vous n'êtes point comme nous sous le glaive du public; ce bon public applaudit au séducteur et insulte la victime; c'est pourquoi vous dites qu'il est juste.

Nous n'avons point d'écoles de droit, où l'on apprend à être faux et injuste au besoin; nous aimons votre enfance, nous sommes le charme de vos belles années, nous consolons votre vieillesse et allons pleurer sur votre tombe. Toutes ces qualités ne peuvent-elles pas racheter quelques défauts et nous faire trouver grâce devant vous?"

Une autre dame exhalait ainsi ses plaintes ironiques envers les hommes:

"Femmes vaniteuses, rentrez, je vous prie, dans la médiocrité intellectuelle dont on vous fait un devoir. Il ne nous appartient pas d'occuper les places que nos maîtres ont tant de peine à garder. Nos maîtres nous défendent d'être sérieuses, tâchons de leur devenir agréables; ils nous y invitent par des raisons si logiques? . . . Voyez leur indulgence! Ils vous permettent de causer modes, théâtres, bals, concerts, etc. N'est-ce point assez pour remplir nos loisirs? . . . Mais, nous occuper de questions sérieuses, meubler notre esprit de choses utiles, fi donc! cela ne sied nullement à la jolie femme, qui doit être aimable et frivole avant tout. Oh! les excellents hommes! Et vous vous laissez prendre à ce charlatanisme intéressé, Mesdames, et vous ne voyez pas que l'homme veut par le vide complet de votre esprit, vous tenir en tutelle?

"Non, Dieu n'a pas créé la femme pour en faire l'esclave de l'homme; il a voulu, de part et d'autre, l'égalité, l'amour. Il a dit à l'homme: "Je t'associe une créature en tout digne de toi. Je n'ai plus rien à faire pour ton bonheur, ni même pour ma gloire". Et Dieu, après avoir créé la femme, ne fit plus rien.

CE QU'EST UN BAISER...

Un savant—ces savants en ont de curieuses idées!—a lancé il y a quelque temps une définition du baiser qui, à notre avis, fera sensation dans tous les cercles à potins. Les amoureux—puisqu'il s'agit du baiser! — ne resteront certes pas indifférents à une si expressive définition. Dans le langage ordinaire, un baiser est la rencontre des lèvres. Rostand, pour y mettre un brin d'élégance, l'a défini. "une communion ayant un goût de fleurs," et, "une façon de se respirer l'âme au bord des lèvres."

Ce savant, qui se connaît bien de la littérature, a sûrement voulu donner la définition scientifique du baiser. Comme c'est un bon Américain, il n'a pas oublié qu'il lui fallait en la matière se rendre cocasse, et ridicule en plus. Il a ainsi défini lemot baiser: "C'est la juxtaposition anatomique de deux muscles orbiculaires dans un état de contraction." Fameuse trouvaille, n'est-ce pas? Et qui ne dira pas grand'chose aux amoureux habitués au vingtième siècle à nommer les choses par leur nom et à ne pas chercher midi à quatorze heures. En plein vingtième siècle, trouver pareille définition! Les auteurs du dictionnaire en rougiront dans leurs tombeaux, dame! Depuis que le monde est monde et sans en connaître les savantes définitions, les humains, par une expérience que ne leur procurent guère les manuels de classe, savent fort bien ce qu'est un baiser. Ce pauvre savant! Ce qu'il a dû tout de même se creuser longtemps la tête pour trouver une aussi ridicule définition.

Saviez-vous par ailleurs qu'il exista en Amérique—aux Etats-Unis, ne cherchez pas!—une ligue contre le baiser. Elle avait comme but immédiat: combattre le baiser qu'elle considérait comme le véhicule le plus propice à la propagation des microbes.

Vous me direz que c'est ridicule, cette histoire de microbes? Oh non! Il y a un microbe du baiser, en effet. Un bactériologiste anglais l'aurait découvert, il y a quelques années. C'est un microbe dangereux, perfide, méchant même; le savant lui a donné un nom presque génial: le craw-craw. Sa présence dans l'organisme détermine, paraît-il, des démangeaisons sur les bras, sur les épaules et dans le dos. Comme vous voyez, c'est terrible.

Vous voilà donc prévenus, amateurs du baiser. Attention au craw-craw, alors! A quoi bon donner des conseils et des avis? Que le microbe se nomme craw-craw ou cric-cric, cela ne changera rien pour les humains qui se fichent tout d'abord pas mal des savants, et qui continueront de considérer le baiser comme "un point rose qu'on met sur l'i du verbe aimer."

Maquillage

Le travail qui consiste à étaler la poudre sur le fond-de-teint et le rouge ne peut être mené à bien qu'avec un soin méticuleux et une certaine lenteur.

Il faudra d'abord s'assurer que le fond-de-teint est parfaitement sec, que la crème est absorbée ainsi que le rouge gras des pommettes, du menton et des oreilles.

Si l'on poudrait hâtivement sur de la crème encore collante, on obtiendrait des plaques de poudre, des surfaces inégalement poudrées et trop épaisses dans les creux.

Il faut employer du coton très fin pour étaler la poudre et en ôter l'excès. Eviter de poudrer trop abondamment les rides du visage (on a toujours quelque ride un peu accentuée, même dans la jeunesse: par exemple, celle qui contourne l'aile du nez et qui se marque parfois dès la vingtième année). La poudre accentue les rides au lieu de les effacer.

Il vaut mieux employer une poudre de la même couleur que le fond-de-teint. Les poudres trop claires grossissent les traits, tandis que les poudres colorées les affinent.

Les visières, les demi-chapeaux de plage ont été inventés précisément pour protéger les yeux fragiles. Beaucoup de modèles de yatching sont presque exactement des casquettes d'officier de marine en toile blanche ou bleue. Pourquoi ne pas adopter une mode à la fois "dernier cri" et si favorable à la protection des yeux?

VOTRE BOUCHE

La teinte des lèvres doit s'harmoniser avec celle des joues. Rien de fâcheux comme l'emploi de deux fards ne s'accordant pas. Dites-vous bien que le secret d'un beau maquillage, c'est le choix judicieux des divers produits de beauté qui tous doivent concourir à former un ensemble harmonieux et d'un goût très sûr. Le rouge sombre a une certaine tendance à durcir les traits; il ne convient pas à tous les visages. Certains rouges électriques, orangés, acquièrent le soir beaucoup de luminosité et sont, de ce fait, recherchés pour les dîners, les théâtres, le bal...

Vos vêtements

Les petits soins que vous apporterez à vos vêtements peuvent vous sembler superflus. Pourtant, il en résultera une réduction dans les comptes de nettoyage ou de pressage et les vêtements dureront plus longtemps.

Le Service de l'Information aux consommateurs vous recommande de bien observer les points suivants:

Quand vous revêtez un pardessus ou un manteau, mettez les épaulettes bien en place avant de le boutonner. Ne tirez pas sur les coutures et ne surchargez pas vos poches. Suspendez vos vêtements bien droits sur un porte-vêtements et jamais sur un clou ou un crochet. Un bon support gardera au vêtement sa forme. Suspendez les pantalons par le bas et les jupes par la ceinture.

Un brossage journalier avant de les serrer dans la garde-robe, rafraîchira robes et manteaux. Brossez souvent les coutures intérieures et l'intérieur des poches, retournant celles-ci à l'envers pour les bien nettoyer. Les chandails et autres vêtements de laine ne doivent pas être suspendus mais secoués avant de les plier ou de les placer dans un tiroir ou sur une tablette.

Pressez les complets et les manteaux sur une planche bien rembourrée et utilisez un linge épais. N'asséchez pas le tissu et ne vous servez pas d'un fer trop chaud surtout s'il contient de la rayonne, car une chaleur excessive détruit la fibre de certaines rayonnes.

Pour enlever une tache sur un vêtement de laine, essayez de l'éponger avec un peu d'eau tiède. Si c'est une tache de graisse, placez-la sur un morceau de coton épais et frottez-la à l'envers avec un liquide à nettoyage. Frottez vers le centre de la tache et continuez en un mouvement circulaire jusqu'à ce que la tache disparaisse. Soyez sûre d'employer un nettoyeur non inflammable.

La Sainte Vierge et la France

La Vierge Immaculée qui a toujours montré à l'égard de la France une si douce prédilection, qui est venue à son secours chaque fois qu'elle semblait être sur le point de périr, étend encore sur elle sa maternelle protection.

La Vierge a été honorée dans les cryptes des druides aussi bien que lors de l'évangélisation de Lutèce par saint Denis et c'est au milieu des horizons resplendissants de Marie qu'éclata soudain le triomphe de Tolbiac.

Jeanne d'Arc a fait inscrire sur son étendard les noms de Jésus et de Marie.

Vierge sainte, nous savons que vous n'abandonnerez pas la France aujourd'hui et vous ne permettrez pas qu'elle collabore avec un ennemi qui voudrait faire disparaître de la terre le règne de votre Fils et le vôtre.

Ce n'est pas en vain que vous êtes apparue si souvent sur la terre de France et que vous y multipliez tous les jours, notamment à Lourdes, des prodiges éclatants. Nous le savons; vos fidèles serviteurs ne sauraient périr. Abaissez donc sur cette terre qui vous est si chère des regards de tendresse et de miséricorde. Bénissez-la du haut du ciel et soyez sa force et son espoir en ces jours d'épreuves: *illos tuos misericordes oculos ad Iliam converte.*

S. Exc. Mgr Alexandre Vachon,
archevêque d'Ottawa.

(Le Canada parle à la France, pp. 14-15.)

L'épiscopat de l'Angleterre vient de tenir une réunion plénière. D'importantes questions y furent discutées, entre autres celle des écoles catholiques menacées dans leur existence. L'attitude de tous les évêques fut énergique. "Nous n'abandonnerons sous aucune considération nos écoles, déclarèrent-ils. Telle est notre ferme détermination à tous".

VERS LA TERRE PRODUCTRICE

Etes-vous au nombre de celles qui, le râteau sur l'épaule, et l'arrosoir à la main, se dirigeront vaillamment vers le jardin, au cours de l'été, pour y faire la culture des légumes? . . . Quoi de plus sain, moralement et physiquement, que ce travail au grand air?

Collection
Cahiers d'Art Arca
Contribution au renouveau artistique canadien

Présentation claire et simple, accessible aux profanes.
Tous les amis de l'art y trouveront des aperçus plus instructifs que dans les corpulents ouvrages de savants critiques. Le premier cahier est consacré à l'oeuvre d'Henri Charlier, l'un des plus grands sculpteurs de notre temps. Il vient de paraître:

PEINTURE, SCULPTURE
BRODERIE et VITRAIL
Par Henri CHARLIER

Volume de 156 pages. En supplément, 28 pages des plus belles oeuvres de Charlier, reproduites sur papier couché.

Prix: $1.50; par la poste: $1.60.

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
ÉPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

J.-B. Ducharme
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
73 rue Beech
Téléphone: 6-6302 Sudbury

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 3 juin 1943

M. Jean Drapeau à Sudbury

La fête de Dollard a été rehaussée comme jamais cette année par la venue de M. Jean Drapeau, de Montréal, bien connu par tout le pays, particulièrement à Sudbury.

On n'a pas besoin de faire l'éloge de M. Drapeau, les actions qu'il a posées en disent assez long sur son patriotisme et son courage. Jamais il n'a craint de se compromettre, de dire la vérité en un temps où ceux qui avaient été préposés pour servir nos intérêts ceux en qui nous avions mis notre confiance ont failli lamentablement à leur devoir. La farce hypocrite que fut le plébiscite, l'a vu parmi nous à Sudbury. Il avait été l'un des principaux fondateurs de la ligue pour la défense du Canada. Il en est demeuré l'un des premiers dirigeants. M. Drapeau a fait la lutte au conscriptionniste Laflèche qui n'a dû son élection qu'au vote anglo-juif d'Outremont. Les Canadiens français ont soutenu le "candidat des conscrits" celui qui ouvertement, sous menace constante d'arrestation s'entêtait à répéter que pour les Canadiens français au dessus de l'Angleterre il y a la patrie canadienne. Voilà une esquisse bien pâle de ce qu'est Jean Drapeau.

Il ne va pas sans dire que son passage à Sudbury n'a pas soulevé de commentaires. Plusieurs parmi la "grosse étoffe" de notre ville, partisans de la "bonne entente" (toujours à l'anglaise s.v.p.) avec concessions et force courbettes de notre part se sont abstenus de se montrer. Une des merveilleuses paraboles de Notre-Seigneur s'est répétée. L'un avait un serviteur malade, l'autre une paire de bœufs a essayer . . . et que sais-je encore! Ces gens-là ne se compromettent pas . . . Ils sont pour les bonnes idées et les bons mouvements mais il ne faut pas mécontenter personne.

Le "papier" local, si nettement anti-canadien-français n'a pas voulu laisser passer l'occasion sans organiser quelque chose de plus. Il s'en était permis beaucoup au plébiscite, la venue de M. Drapeau lui a donné l'occasion de nous servir un autre plat. Il avait d'abord envoyé un reporter (ne sachant pas le français, c'est entendu) pour avoir un résumé du discours. Dollard? un inconnu pour lui: il pensait qu'il s'agissait de Darlan — vous comprenez son émoi — peut-être qu'il s'attendait à voir un soulèvement en faveur de Vichy! Donc il ne connaissait pas Dollard et ayant demandé où avait eu lieu le combat du Long Sault l'un des nôtres s'est hâté de lui répondre, sans rire, que c'était en arrière de Copper Cliff...

Le lendemain matin le "Star" s'est hâté d'aller s'aboucher avec quelques-unes de nos vieilles têtes françaises de nom mais ayant depuis longtemps capitulé à la mystique des partis et à la supériorité anglo-saxonne. Sérieusement ils ont déclaré qu'ils dégageaient leur responsabilité de la visite de Drapeau venu ici pour élever de la discorde entre les races, promouvoir des idées nationalistes, ce qui à leurs yeux est presque aussi criminel que de parler contre l'Angleterre. Sans blague! Mais ils n'ont pas signé cette déclaration, non, c'est moins dangereux comme cela. C'est qu'ils savent bien de quel ridicule la population française de cette ville couvrirait leurs noms s'ils étaient divulgués. Mais assez sur cet enfantillage.

M. Drapeau après avoir pris connaissance de l'article publié dans le "Star" a essayé d'obtenir une entrevue avec son propriétaire. Ce dernier s'est servi d'excuses et de faux-fuyants pour ne pas le rencontrer . . . la peur? Tout de même il avait raison car il aurait attrappé une dégelée peu ordinaire. Aussi filons . . . à l'anglaise.

Je n'ai pas l'intention ici de faire un résumé de sa magnifique conférence. On le trouvera ailleurs dans le journal d'aujourd'hui. Mais j'en ferai quelques commentaires.

M. Drapeau ne mâche pas ces mots lorsqu'il nous parle de nos représentants au parlement ou de leur politique. Les mots de politiciens véreux . . . sans-coeur et à la politique abâtardie ne semblent pas de trop selon lui pour les qualifier. Et sans s'en douter peut-être, il a confirmé cette attitude que l'Ami du Peuple a prise dès ses débuts: "lorsque la patrie, tout ce que nous avons de plus cher et de plus sacré s'en va à la ruine, ce n'est pas le temps de ménager ses paroles de peur de déplaire à celui-ci ou à celui-là, c'est en pleine figure et en public qu'il faut lancer la vérité". Dans la bouche de M. Drapeau c'est une consigne, qu'il faut suivre, que nous suivrons.

Le passé est aux ancêtres, l'avenir est à Dieu mais le présent est à la jeunesse! Quand donc, nous les jeunes, comprendrons-nous cela? Quand donc vivrons nous cette maxime?

Je voudrais pouvoir parler au long de ses déclarations sur la conspiration qui semble s'être faite contre la famille canadienne-française, sur le fait qu'une défaite dans les limites du christianisme est préférable à une victoire dans le paganisme", son commentaire d'une déclaration du valeureux Pétain, l'alliance des chrétiens avec l'athéisme, le communisme et la juiverie internationale, enfin sur le fait que nous sommes un peuple qui ne se sert pas des soldats des autres pour assurer sa supériorité aux quatre coins du monde, etc.

Ces paroles franches ont été entendues, applaudies avec chaleur par l'auditoire du 24 au soir. M. Drapeau a le courage de dire ce que la masse d'entre nous pensons!!!

M. Drapeau a passé parmi nous. Il n'est pas demeuré longtemps. Mais la conférence qu'il a prononcée constitue tout un message pour les Canadiens français, particulièrement pour les gens de la ligue, à qui il a laissé entrevoir le grand travail qu'il y a moyen d'accomplir au point de vue national. Il faut que les Canadiens français se serrent les coudes. Groupés nous sommes une force imposante, isolés nous sommes faibles et nos énergies s'effritent un peu plus chaque jour.

Nous comptons donc malgré le "Star", malgré surtout ceux des nôtres qui tiennent mordicus aux partis et à la bonne-entente, pour leur gloire et leur gousset, nous espérons, nous ferons même tout en notre possible pour que M. Drapeau nous revienne encore pour nous donner une ligne de conduite et nous redire en substance ce beau vers de Hertel "Vers un destin d'acier levons-nous et marchons".

Camille LEMIEUX

Ces pauvres chiens !

Laissez-moi vous traduire cet extrait d'un journal de Californie qu'un ami m'adresse, pour illustrer la civilisation et l'esprit dont on peut se targuer là-bas. L'instruction obligatoire ne semble pas y avoir accompli des merveilles.

* *

"Bonus, chien-mascotte des Vétérans de Sawtelle a été enterré hier avec les cérémonies d'usage. Herman Okkema avec la chienne Daisy et Léo-J. Britt officiaient". *(Bas de vignette).*

* *

"Bonus, victime d'un empoisonneur, enterré comme un héros". *(Titre sur deux colonnes).*

* *

"Dans un coin tranquille du cimetière où reposent les héros de la guerre, Bonus, chien-mascotte du National Military Home de Sawtelle, a été enterré par ses maitres hier après-midi."

* *

"De nombreux groupes de vétérans se tenaient sous le feuillage funèbre des poivriers, devant le petit cercueil pour rendre les derniers hommages au chien d'Alaska qu'un lâche meurtrier avait empoisonné. Triste, elle aussi, Daisy, compagne de Bonus, se tenait là; en son nom on avait déposé sur la tombe une magnifique couronne de fleurs".

* *

"Léo-J. Britt, chez qui Bonus avait vécu, plaça sur le cercueil le collier du chien décédé, un paquet de sa nourriture favorite et la couverture que le défunt portait durant les froides nuits d'hiver."

* *

"Le clairon sonna, le cercueil fut descendu dans la fosse, et l'âme de Bonus, ami de l'homme, s'envola vers le pardis des chiens".

* *

Qu'est-ce que vous pensez de ça! A Rome décadente et folle on faisait de pareilles cérémonies; mais on était chez des païens et à la veille de la catastrophe.

Le Progrès du Saguenay. POLYCARPE

Directives aux ouvriers

Lors de la récente Journée syndicale tenue dans sa ville épiscopale, S. Exc. Mgr Papineau, évêque de Joliette, a rappelé l'attitude de l'Eglise envers la classe ouvrière et les obligations qui en résultaient. Voici un extrait de cette vigoureuse allocution:

"Les ouvriers ont donc le devoir de reconnaître les bienfaits que l'Eglise a répendus sur leur classe au cours du dernier siècle, bienfaits spirituels et temporels, par son enseignement, par son influence, par sa protection. Et la meilleure façon de reconnaître ces bienfaits, celle qui serait le plus agréable à l'Eglise, c'est de vous enrôler dans les syndicats catholiques et de faire partie des cercles d'études, et de vous donner des dirigeants dont vous connaissez l'origine, la vraie situation, la sincérité et les aspirations, des dirigeants catholiques qui administreront vos syndicats sous leur propre responsabilité mais en rapport toujours avec vos intérêts les plus chers à vous pas à d'autres, et en rapport aussi avec vos principes religieux".

LE CORPORATISME

Le temps est venu pour nos gouvernants de légiférer sur ce puissant moyen de progrès économico-social qu'est le corporatisme. Peut-être que plus tard il sera trop tard. C'est le temps de prévoir nos problèmes d'après-guerre. Il ne faut pas attendre d'être submergés par ceux-ci. Alors, formons des cadres corporatifs souples, tels que nous l'indiquent nos meilleurs sociologues.

C'est le temps de faire un pas en avant, de donner un coup de barre, qui nous assurera une meilleure vue sur les événements, et par conséquent une plus forte maîtrise des choses. Nombreuses sont les raisons qui nous pressent d'agir ainsi:

1) Le mouvement précorporatif: le syndicalisme catholique démontre de plus en plus une grande maturité. Il accomplit toujours noblement sa tâche au milieu de nos compatriotes. Il surmonte courageusement une foule d'obstacles: par exemple, ces unions internationales, qui de connivence avec certains fonctionnaires fédéraux, soulèvent une grande tempête autour de lui.

Fournissons à nos professions une plus grande autorité, une pleine liberté d'association, et nous constaterons des résultats rapides et encourageants pour le bien commun de notre groupe ethnique.

2) Nous n'envisageons pas nos problèmes sociaux comme le font les anglo-saxons. C'est évident, mais encore faut-il des cadres selon notre mentalité nationale, notre mentalité traditionnelle, en un mot, selon notre philosophie de la vie. Ainsi nous n'aurons pas à déplorer une situation juridique exotique à notre endroit. Personne ne veut être pris dans un étau, sous un joug, des cadres sociaux qui ne lui conviennent point. Ce serait pénible à supporter, vous pouvez l'imaginer. Alors, à nous d'agir, et promptement, parce qu'il y entre beaucoup de notre survivance nationale. Ne soyons pas moutons, ni des poules mouillées.

Qu'observons-nous actuellement au parlement fédéral? A la faveur de la guerre, il s'élève des nuages menaçants sur cet horizon. Tenons-nous pour avertis, que le gouvernement fédéral essayera d'être extrêmement centralisateur en ce qui concerne les problèmes de législation sociale. On sait sa manie de légiférer sur tout, même en dehors de son ressort. Cela peut être fort dangereux à notre égard. Alors, il faut sonner l'alarme! Combattons efficacement, surtout, tout empiétement dans le domaine de la législation sociale. Essayons même de regagner certains points perdus, par exemple, d'assurance-chômage, d'assurance sociale (menace). Faisons une saine concurrence dans ce domaine, tout en évitant le litige. Conservons toute notre juridiction provinciale. Soyons énergiques. Car tous les patriotes sont conscients du fait que le fédéral ne nous sert que les miettes,—quand il en reste,—de ce temps-ci, par exemple, dans le domaine du travail et des problèmes sociaux (comités d'enquête). C'est révoltant à l'endroit de nos droits. Assez de cette façon dérisoire et ridicule de traiter un partenaire. Et, je parle froidement. Donc, voyons à notre affaire; laissons maugréer le fédéral, puisqu'il est en train de nous protéger (c'est le devoir d'un gouvernement) d'une manière fort mesquine. S'il possédait un tant soit peu de psychologie pratique, pas de la ruse,—et un oeil réaliste, il s'efforcerait d'employer des manières moins brutales envers notre groupe ethnique. Il serait aussi un peu plus diplomate et ainsi s'éviterait maintes gaffes qu'il commet habituellement d'une façon cynique... Il est permis de faire de la critique constructive en démocratie. Alors, rappelons certaines gens à l'ordre, et au respect des contrats ou des lois. De plus, soit dit en passant, un Etat unitaire coincidant avec la nation canadienne française, n'est pas une aspiration inconsciente chez une jeunesse jalouse de la juridiction politique de la province. Mais n'insistons pas sur cette éternelle question de délimitation des pouvoirs, et de la continuelle et vive émulation de deux nationalités, de deux races dans ce pays.

3) Son degré de possibilité au Canada français. M. Maximilien Caron dit dans un travail à la Semaine Sociale de Saint-Jean, "Au service de la démocratie": "Nous entendons que la vie corporative naisse et se déroule sur le plan provincial. De cette décision, nous donnons deux raisons:

a) ..."Les législatures possèdent l'autorité pour constituer les professions en corporations et leur conférer les quatre pouvoirs... dont elles ont besoin".

b) ..."la province de Québec ne peut renoncer à cette juridiction..., ce serait notre arrêt de mort... Nous perdrions, si elle s'y résignait, tout le contrôle sur notre vie économique et sociale, laquelle serait ensuite régie selon des normes étrangères à notre mentalité et à nos coutumes".

Donc, hâtons-nous avant que de tout perdre, d'une manière pratique, notre juridiction en matière de législation sociale. Organisons-nous au plus tôt dans des cadres larges et souples.

Voici une manière de procéder. Que nos meilleurs spécialistes en matières corporatives: membres de la Ligue d'action corporative, et autres chefs sociaux se réunissent et forment un comité, en vue d'étudier et de rédiger un projet de charte pour nos futures corporations du Québec. Soyons réalistes, logiques, psychologues, en un mot pratiques. Voyons grand. Faisons appel à l'expérience de nos chefs des syndicats, enfin aux suggestions des personnes, qui connaissent le mieux l'âme et la mentalité de notre peuple vis-à-vis des problèmes économiques et sociaux.

Cette charte, à mon avis, exigera un immense travail, si nous voulons en faire un chef-d'oeuvre de législation sociale. Mais je pense que nous avons les hommes, qui nous créeront cette loi si importante pour notre vitalité nationale et religieuse. Donnons-leur confiance. Au bas de cette ébauche de la charte corporative, dressons la liste des signataires, qui feront requête auprès de nos législateurs pour en obtenir l'étude et l'approbation immédiate. Nous invitons donc nos diverses sociétés nationales, surtout la St-Jean-Baptiste; les syndicats ouvriers et autres associations, de se faire les présents signataires (au nom de leurs nombreux adhérents) d'une requête pour la réalisation de ce projet. Ce serait là, de la part de ces groupes, une preuve inattaquable du sens social des Canadiens français. Cet exemple réjouirait les coeurs et serait une merveilleuse psychologie, excellent augure pour notre avenir.

4) On a raison d'appeler le corporatisme une *véritable planche de salut*, pour la solution convenable des problèmes économiques du Canada français.

Pourquoi? parce qu'il corrigera maints abus du capitalisme, et partant ne laissera que fort peu d'emprise à toute propagande socialisante. J'ai donc ce pressentiment que le corporatisme et le coopératisme seront pour nous un puissant rempart contre la terrible propagande bolchéviste d'après-guerre.

Cette mesure législative serait donc fort opportune. Et quel facteur de cohésion nationale! Entrons en campagne pour notre sécurité sociale, et pour l'orientation de nos forces dans la vraie liberté. Dans la facture de cette loi montrons un esprit français très vivant; et en retour celle-ci sera un précieux auxiliaire de ce même esprit français. Confions-nous à la Providence; prions surtout saint Joseph, modèle des ouvriers et saint Jean-Baptiste, patron de notre nationalité.

On parlait récemment d'un plan de dix régions économiques dans la province de Québec. Il est probable qu'on pourrait intégrer ce projet dans les cadres des corporations. Mais ne devançons pas les législateurs...; après réception de cet important projet, M. Godbout et son gouvernement devraient AGIR!

Jean LE FRANC.

Les ennemis ont leur utilité: ils vous montrent vos fautes, ils vous disent des vérités. Ce sont des maîtres qu'on ne paie pas.—Plutarque.

Quand vous achetez chez nos annonceurs, mentionnez

"L'Ami du Peuple"

W. ALBERT MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES DE CHOIX

Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601

Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

CROISADE OU ENJEU POLITIQUE?

La guerre actuelle, c'est-à-dire celle que font les Nations-Unies contre les Nations-Axistes, est-elle une "croisade" pour la sauvegarde de la civilisation chrétienne ou une entreprise d'origine et de caractère politques? En d'autres termes, les Canadiens, en participant activement à la victoire des armées alliées, accomplissent-ils un devoir de conscience religieuse: défense de leur foi et de leur morale chrétiennes ou accomplissent-ils simplement un devoir d'obéissance à l'autorité politique du pays?

• •

Le 27 octobre 1939, le T.H. W.-L. Mackenzie King, Premier Ministre du Canada, dans un discours prononcé à la radio pour expliquer ou mieux préciser au public canadien "nos buts de guerre" terminait ainsi ses précisions:

"La doctrine nazie de la force est l'antithèse même de la doctrine de l'Evangile. Son triomphe marquerait, selon moi, la fin de notre civilisation chrétienne. Cette doctrine nazie vaincra, à moins que l'on ne soit prêt à sacrifier sa vie pour le combattre. C'est pourquoi la guerre actuelle représente pour les forces alliées une croisade.

"Nous en sommes au point que le salut de notre civilisation chrétienne exige le sacrifice de nos vies. Les jeunes qui s'engagent dans nos armées de terre, de mer et de l'air sont donc, avant tout et par-dessus tout, des défenseurs de la foi". (page 53, *Le Canada et la Guerre*, par W.-L. Mackenzie King).

• •

Le 7 février 1943, Son Eminence le Cardinal Villeneuve prononçait à la radio une causerie intitulée: *La Guerre et l'Eglise Catholique*, où ELLE "compte parler en toute liberté et objectivité".

J'y ai puisé deux paragraphes significatifs, avec le souci de préciser les devoirs des citoyens canadiens, en tant que "chrétiens".

1. "Mais, au concret, dit Son Eminence, les événements et leurs causes sont si embrouillés, les motifs apparents et les motifs secrets des guerres sont parfois si différents; en tout cas, la connaissance qu'on en a et le jugement qu'on en peut porter sont tellement obscurcis par la propagande de guerre et par la suppression des rapports avec les pays ennemis; on comprendra qu'il n'est pas inoui et qu'il n'y a pas à s'étonner ni à se scandaliser que les catholiques de part et d'autre aient des raisons vraisemblables de penser que c'est leur pays qui est menacé ou qui est attaqué, et que leur devoir c'est de le défendre même par le recours aux armes".

Il ne semble donc pas si évident à Son Eminence que la guerre actuelle soit pour les Alliés celle de la défense de la foi chrétienne puisque les catholiques axistes aussi bien que les catholiques des nations-unies peuvent également avoir des raisons de croire qu'ils luttent pour une juste cause.

2. "La déclaration de guerre, en philosophie chrétienne, ne relève immédiatement ni des individus, ni de l'opinion générale. Elle relève des pouvoirs publics. Elle ne relève pas des autorités religieuses en tant que telles... Il s'ensuit que, hormis les cas évidents d'injustice ou d'erreur, l'Eglise accepte là-dessus le jugement des responsables dont le rôle... Bien plus, une fois que telle déclaration est devenue formelle, elle est loi, d'accord avec les conditions législatives propres à chaque pays, quelque soit le jugement théorique qu'on en puisse porter; cette loi oblige tous les citoyens... Voilà pourquoi, dans notre pays, les Evêques ont accepté la guerre, une fois qu'elle a été décidée par l'autorité compétente".

On ne peut certes déduire de ce texte que la présente guerre à laquelle les Canadiens sont tenus de participer, par esprit d'obéissance à l'autorité politique, constitue une croisade pour la sauvegarde de la foi chrétienne. Si le Christianisme était menacé, l'Eglise serait d'abord la première autorisée à le déclarer et la première à solliciter, ou des Etats chrétiens la collaboration de leurs armées, ou le concours volontaire de leurs propres fidèles si les Etats le lui refusaient.

Rien de cela ne s'est passé, ni au Canada de la part des autorités religieuses, tant catholique que protestante, ni de la part du Pontife romain, successeur du Christ.

Citoyens canadiens, qui croire: la voix du chef de l'Eglise canadienne? ou la voix du chef de l'Etat canadien?

Nos lecteurs auront vite fait, sans doute, d'opter.

Avis aux intéressés: la guerre actuelle n'est pas la croisade chrétienne que M. King prétend poursuivre. Le Primat de l'Eglise canadienne, invité par le service de propagande de guerre, sous les auspices de Radio-Canada, prétend que les événements et leurs causes sont trop embrouillés pour en juger et que l'Eglise canadienne a accepté cette guerre comme acte de soumission à l'Autorité politique compétente.

OBSERVATEUR.

Verner

Verner, (D.N.C.)—Mme A. Turenne est décédée le 26 courant durant une promenade chez des parents à Sudbury. Elle laisse dans le deuil outre son époux, trois fils, Omer, de Montréal, Ephrem, de Verner, et Honoré, de Sudbury; trois filles, Mme Gilbert Robert, Mme Edouard Roberge, de eVrner, et Mme Alcide Ducharme, de Sudbury. "L'Ami du Peuple" offre ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. et Mme A. Hérard, de Field, visitaient des parents ici la semaine dernière.

M. et Mme E. Roberge, M. et Mme F. Beaudry et M. O. Jalbert allaient rendre visite à des parents à Cache Bay il y a quelque temps.

M. Lucien St-Amour ainsi que sa soeur Gabrielle, de Falconbridge, passaient quelques jours chez des parents ici la semaine passée.

Le caporal Lucien Côté ainsi que son épouse, d'Orillia, visitaient la famille Paul Côté dernièrement.

M. et Mme Lucien Casaubon, de Cache Bay, visitaient des parents ici dimanche dernier.

Le R. P Lavergne, missionnaire la compagnie de Jésus, était parmi nous dimanche dernier. Il prêcha le sermon aux messes de 8 et 10 heures.

Mlle Paulette Côté, institutrice à Sudbury, passait la fin de semaine chez des parents.

Un groupe de volontaires, sous la direction de M. M. Poitras, ont réussi à éteindre un feu de forêt qui s'était déclaré sur la ferme de M. Arthur Larocque.

Une dernière assemblée, tenue le 21 dernier clôturait le cours de couture du cercle "Dé d'Argent" donné sous la bienveillante direction de Mlles Yvette Pilon et Claire St-Amour. Après toute une année de travail intense, nos petites ouvrières de l'aiguille mesureront leur talent de couturière par une grande exposition de travaux qui aura lieu à Verner vers la mi-juin. Plusieurs autres cercles de la région prendront part à l'exposition.

Après avoir terminé leur cours de pédagogie à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, Mlles Rita Raymond et Alma Poitras sont revenues parmi nous. Aux nouvelles institutrices nous offrons nos meilleurs voeux de succès dans leur nouvelle carrière.

Blezard Valley

Blezard Valley, (D.N.C.)— Dimanche, le 23, une foule de personnes remplissait la salle de l'école du village à l'occasion d'une partie de cartes et bingo organisé par le personnel enseignant de l'école avec l'aide des commissaires. La soirée s'est clôturée par une séance donnée par les élèves. Voici le programme.

1. Récit sur Dollard des Ormeaux, par Georges Ménard.
2. Chansonnette intitulée: Les Roses Blanches par un groupe d'élèves de la classe de Mme Michaud.
3. Récitation par Claude Rainville et Lionel Fex, élèves de 1ère année.
4. Une petite saynète intitulée "La visite du médecin par un groupe d'élèves de la classe de Mme Michaud.
5. Les marionnettes, par Alberte Houle.
6. Récitation intitulée "Le repassage, par Dora Rainville, 4ème année.
7. Chant, "Dollard des Ormeaux, par les élèves de l'école.
8. Saynète intitulé "Le Pain des Pauvres", par les Grands, élèves de 4e, 3e, 8e années.

Notre chef de paroisse, M. l'abbé Filiatrault dans quelques paroles a su encourager nos jeunes à fréquenter l'école. Enfin, M. L.-B. Cayen, président de la commission scolaire, remercia les instituteurs et institutrices.

Les gagnants sont: Mlle Gabrielle Lafuntaine, prix d'entrée; 500, dames: 1er prix, Mme Elzéar Martin; 2e prix, Mlle Belcourt; hommes: 1er prix, M. Georges Ménard, 2e prix, M. N. Belcourt: Euchre, dames: 1er prix, Mme N. Belcourt, 2e prix, Mme H. Rainville. Hommes: 1er prix, M. H. Rainville, 2e prix, M. A. Moncion. M. Emmanuel Prévost fut l'heureux gagnant du $5. Les recettes nettes sont de $113.43. Remercions tous ceux qui nous ont encouragé par leur présence.

Quelques amis, parmi lesquels se trouvaient MM. Clarence Bisaillon et Félix Vaillancourt sont de retour d'une excursion de pêche à Noëlville. Ils revinrent doués du fruit d'une bone pêche.

Mlle Lucienne Lavoie, de Skead, visitait la famille C. Bisaillon.

M. Aimé Laforge passait la fin de semaine à Warren.

Le soldat Armand Lafontaine, stationné à Oakville, passait quelques jours dans sa famille.

Mlle Françoise Filiatrault, institutrice de eVrner, et son frère, Pierre, étaient de passage chez leur oncle, le curé Filiatrault.

Laurent Martin, étudiant du collège Sacré-Coeur, passe les vacances parmi les siens.

Mme Joseph Lafontaine passaient quelques jours avec les familles Jack Amond et Wilfrid Mantha, de North Bay. Pendant son séjour à North Bay, Mme Lafontaine eut l'honneur de visiter les jumelles Dionne. Elle s'arrêtait quelque temps à Sturgeon Falls.

M. Lionel Lavallée, de Sudbury, visitait M. et Mme Joseph Marier.

L'écolier Robert Marier passait quelques jours chez Mme Labine, d'Azilda.

M. et Mme Albert Denis (Léonide Brabant) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, le 22 mai, baptisé le 23 à l'église Saint-Jacques d'Hanmer. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Brabant de cette paroisse. La porteuse, Mme Louis Denis, de Hanmer.

FIELD

Field, (D.N.C.)—M. et Mme Athanase Lamoureux sont allés conduire leur jeune fils Gaëtan à l'hôpital de Sturgeon Falls, où il a subit une opération à l'appendice.

M. Marcel Filion est en visite dans sa famille pour quelques jours.

Mlle Brûlé, de Sturgeon Falls, est l'hôte de Mlle Marie-Anne Filion pour quelques jours.

Mme Mathias Malette et sa fille Thérèse, de Cache Bay, visitait M. et Mme Augustin Frappier dernièrement.

Mme Joseph Labrosse est allée conduire une de ces jeunes filles à l'hôpital de Sturgeon Falls où elle a subit une opération à l'appendice.

M. et Mme Joseph Mayer et leur fille Thérèse, M. Isaïe Boisvenue, Mme Lucien Boisvenue, et son fils sont partis vendredi pour aller à Sudbury. Ils étaient de retour lundi.

Mme Willie Beauchesne, de Capréol, était de passage ici il y a quelques jours.

MM. Oscar Bérald Murphy, de Sudbury, ont visité leurs parents ici dimanche dernier.

Samedi dernier a eut lieu les funérailles de Mme Harry Major, décédée à l'hôpital Brébeuf, de Sturgeon Falls jeudi dernier à l'âge de 39 ans, après une longue maladie subie avec résignation. Elle laisse son époux, inconsolable, trois fils, Roger, Alain, Hurel; 4 filles, Irène, Alice, Yvonne, Gisèle, tous à la maison. Sa mère, Mme veuve Moïse Larocque, trois frères, Jack, Jim, Laurent Larocque; une soeur, Mme Arthur Vallée, de Kapuskasing. Les porteurs étaient ses trois frères et trois beaux-frères, Joachim, Thomas et Jack Major. Le service a été chanté par l'abbé J.-A. Prieur. "L'Ami du Peuple" offre ses condoléances à la famille H. Major, qui remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse, Mme H. Major.

M. et Mme Philippe Quennneville ont l'honneur d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie, Jeanne d'Arc.

Mme C. Séguin a fait l'acquisition de la propriété de M. F. Malo, M.D.

Mme Domina Thibert est partie pour l'hôpital St-Joseph, de North Bay, pour y suivre des traitements. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme Pierre Dubeau, de Sturgeon Falls, visitait les familles Dubeau et Deslauriers, mardi et mercredi dernier.

M. et Mme J.-B. Couturier, de Verner, visitaient leurs parents et amis ici lundi et mardi.

Mme Lionel Savage est revenue de l'hôpital de Sturgeon Falls mercredi soir.

M. et Mme Adélard Barrette et Mme Anésime Trottier sont allés à North Bay vendredi dernier.

M. et Mme A. Lacroix, de Timmins, ont visités leur grands-parents, M. et Mme M. Dulcau, et la famille D. Deslauriers pour quelques jours. Ils vont demeurer à Ste-Catherine.

Grange détruite par le feu

Vendredi dernier un feu de brousse a complètement détruit la grange sur une ferme vacante de Badgerow appartenant à M. J. Guénette, de Cache Bay. M. E. Gélinas, qui, par hasard, passait là, vit le feu courir dans l'herbe autour des bâtiments. Il courut chercher de l'aide chez les voisins, mais le feu étant trop violent leurs efforts pour sauver la grange furent vains. La grange renfermait plusieurs mille pieds de bois de construction

On évalue les pertes à plusieurs centaines de dollars.

La religion en Russie

L'annuaire pontifical pour 1943 vient de paraître. Il contient la liste de tous les sièges épiscopaux avec les noms des évêques. Rien pour l'U.R.S.S. n'est changé. Les six provinces ecclésiastiques, établies jadis en Russie, restent sans chefs et il en est de même des treize administrations apostoliques, créées en 1936 par le Vatican lorsque les communistes s'opposèrent à la présence de tout évêque sur le territoire russe. Même si on compare cet annuaire avec celui de 1941, il y a regression, car le prêtre qui administrait alors les territoires de Kozan et Samara est maintenant inscrit comme exilé en Lithuanie.

Les conséquences politiques de la paix

Par Jacques BAINVILLE

Le livre de Jacques Bainville s'adresse aux milliers de lecteurs soucieux de connaître les principes qui auraient pu épargner au monde le fléau de la guerre. Dans une analyse particulièrement lucide, le célèbre historien se penche sur le Traité de Versailles et montre que les erreurs de ce traité sont directement responsables de la guerre actuelle. C'est le livre d'un prophète et, à ce titre, c'est une oeuvre indispensable à qui s'intéresse aux problèmes de l'après-guerre.

Volume de 250 pages.

Au comptoir $1.25, par la poste $1.35.

En vent à la librairie "Loisirs".

145 Notre-Dame Tél. 3-4802

EPICERIE BONIN

NOUS VOUS OFFRONS UNE LIGNE COMPLETE DE VIANDES, FRUITS ET LEGUMES

Livraison rapide

La Librairie "Loisirs"

82, rue Beech Tél. 3-0700

JOURNAUX

LE BAVARD	.05
LA PATRIE	.05
LE PETIT JOURNAL	.05
LE PHOTO JOURNAL	.05
LA BOUSSOLE	.05
L'UNION	.05

REVUES

LA REVUE POPULAIRE	.15
LE FILM	.10
ROMAN POLICIER	.10
LA FAMILLE	.10
AMERIQUE FRANÇAISE	.35
LA NOUVELLE RELEVE	.25
LE MONDE LIBRE	.60
LETTRES FRANÇAISES	.70
L'ACTION NATIONALE	.25
LA REVUE MODERNE	.15
LE RECUEIL	.25
JOVETTE	.25
AUJOURD'HUI	.25
L'OEIL	.10
LE SAMEDI	.10
LA PETITE REVUE	.10
PAYSANNA	.10

La librairie a en dépôt des drapeaux (papal et Sacré-Coeur) de différentes grandeurs pour le congrès eucharistique. Comme la quantité en est limitée, on demande à ceux dont les demeures sont sur le parcours de la procession de venir choisir ce dont ils ont besoin, le plus tôt possible.

Prenez l'habitude de commander vos revues et journaux de la Librairie Loisirs (ajouter pour le port 1c par 10c de commandé).

LA VIE DE L'ESPRIT

FRONTENAC

(suite)

Ce poste était défendu par cinq forts et huit pièces de canon. Il fallut en faire le siège suivant toutes les règles de l'art; ce qui ne convenait guère aux instincts des Canadiens et des Sauvages qui aimaient à aller vite en besogne.

Cependant, armés d'outils qu'ils trouvèrent dans quelques-unes des forts abandonnés, ils se mirent à l'oeuvre et ouvrirent la tranchée. Les opérations du siège allèrent tellement vite que quelques jours plus tard les Anglais voulurent parlementer. On ne s'accorda pas sur les conditions; les Anglais demandaient huit jours de temps et de réflexions; Portneuf ne leur accorda que la nuit. Le lendemain, au moment où l'attaque allait commencer, la garnison, composée de soixante-dix hommes et suivie d'une longue file de femmes et d'enfants, se rendit, et vint mettre bas les armes devant Portneuf et ses dix héros.

"Malgré les efforts des Français pour engager les sauvages à traiter les captifs avec humanité, il arrivait cependant, dit Ferland, que le naturel de ces barbares se faisait quelquefois jour, et qu'ils sacrifiaient des femmes et des enfants à leur mauvaise humeur ou à leur commodité.

LA VRAIE SITUATION

"Quelques écrivains anglais ont cherché à faire retomber sur les Français une partie du blâme que ces cruautés ont attaché au nom et au caractère des indigènes . . . Il est sans doute regrettable qu'ils aient conduit avec eux, dans leurs guerres, des alliés dont ils ne pouvaient pas toujours retenir la cruauté; mais pouvaient-ils faire autrement? Ils n'étaient qu'une poignée d'hommes vis-à-vis des populations nombreuses de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-York. Ils avaient à défendre leurs foyers, leurs biens et leurs familles contre la confédération iroquoise alliée des Anglais. L'année 1689 avait vu les Iroquois se ruer sur la colonie française, brûler de nombreux villages, profaner les églises, fouler aux pieds les moissons, jeter au milieu des flammes les femmes, les enfants, les vieillards, promener pendant plusieurs mois la torche et le tomahawk sur tout le gouvernement de Montréal, ne se retirer qu'après avoir ruiné une vaste étendue du pays, et massacré près d'un dixième de la population européenne du Canada.

"Et qui avait porté les Iroquois à entreprendre cette guerre d'extermination? Qui leur avait mis les armes à la main et leur avait fourni les moyens de porter la dévastation dans l'île de Montréal?

L'INDIGNATION EST SOULEVEE

Ces terribles incursions des Français créèrent dans la Nouvelle-Angleterre une indignation facile à comprendre. Des assemblées publiques eurent lieu; et l'on décida, d'un commun accord, de frapper un grand coup, et de conquérir la Nouvelle-France.

Les Anglais commencèrent par s'emparer de presque tous les postes français de l'Acadie, et lancèrent contre le Canada pas moins de deux armées. La première, forte le 3,000 hommes — anglais et iroquois — sous les ordres du général Winthrop, se dirigea sur Montréal; la seconde composé de 2000 hommes, fut embarquée sur une flote de 35 voiles, commandée par l'amiral Phipps, avec ordre de s'emparer de Québec.

PHIPPS DEVANT QUEBEC

Phipps, avec ses trente-cinq vaisseaux, jeta l'ancre devant Québec, le 16 octobre 1690, sur les dix heures du matin. L'arrivée de cette flotte avait été annoncée à Québec depuis quelques jours, et on avait fait les grands efforts pour mettre la place en état de défense.

Bientôt, une chaloupe se détacha du vaisseau amiral. Au pavillon blanc qu'elle portait, on reconnut qu'elle amenait un parlementaire. De Frontenac envoya à sa rencontre un officier de son ordonnance. Celui-ci fit bander les yeux de l'officier anglais, et le conduisit au palais du gouvernement, en lui faisant faire maints détours dans les rues de la ville où il y avait plus d'activité et de mouvement. Cette promenade durant laquelle l'envoyé anglais ne vit rien, mais entendit beaucoup le bruit et de tapage, lui donna une haute idée des moyens de défense qu'on était à préparer.

Rendu dans la grande salle du palais, l'envoyé anglais fut débarrassé de son bandeau. Grande fut sa surprise, lorsqu'il se vit en présence du gouverneur, de l'évêque, et d'une foule de jeunes officiers français, dont la bonne humeur annonçait qu'enfin leurs voeux étaient accomplis, puisqu'ils allaient avoir la bonne fortune de se mesurer corps-à-corps avec de vrais soldats anglais, en chair et en os, eux qui n'avaient eu à faire, jusque-là, qu'à des bandes de sauvages indisciplinés.

SOMMATION DE PHIPPS

Tout tremblant, le parlementaire présenta la sommation de l'amiral Phipps.

On y lisait, entre autres choses: "que les ravages et les cruautés exercés par les Français et par les sauvages contre les sujets paisibles des colonies anglaises de l'Amérique avaient obligé Leurs Très-Excellentes Majestés, Guillaume et Marie, d'armer pour se rendre maîtres du Canada, afin de pourvoir à la sûreté des provinces de leur obéissance, et qu'on eût à lui remettre dans une heure le fort avec toute sa garnison, la ville avec tous ses habitants et leurs biens quelconques.

"Dès qu'on eut achevé la lecture de cet écrit, dit Laverdière, l'officier anglais tira de sa poche une montre, la présenta au gouverneur, et lui dit qu'il était dix heures, et qu'il ne pouvait attendre sa réponse que jusqu'à onze. Un cri d'indignation s'éleva du milieu des officiers français qui voulaient qu'on traitât cet insolent comme l'envoyé d'un corsaire. M. de Frontenac, quoique piqué au vif, témoigna plus de modération, et se contenta de lui répondre de vive voix: "que le roi Guillaume était un usurpateur... et qu'il ne pouvait se fier à la parole de Phipps après sa trahison envers M. de Manneval, gouverneur de l'Acadie, qu'il avait retenu prisonnier contre le droit des gens."

(à suivre)

Isaac Jogues

Le 10 janvier, 1607, à l'ombre de la cathédrale d'Orléans, naquit Isaac Jogues.

Dans sa jeunesse, deux traits sont à signaler: une influence religieuse de la part de ses parents et son inclination vers la méditation des souffrances du Sauveur crucifié.

Du collège des Jésuites d'Orléans, dont il avait été un des premiers et des plus brillants élèves, Isaac, passa au noviciat de Rouen. Il avait 17 ans. Après deux années de noviciat, il fit sa philosophie à La-Flèche. Puis il professa quatre ans au collège de Rouen et se rendit à Paris pours suivre ses cours de théologie.

L'onction sainte le fit prêtre dans les premières semaines de l'an 1636. A ce bonheur s'en surajouta bientôt un autre. Dès 1624, il avait parlé de mission à ses supérieurs. Or, il fut choisi pour renforcer la cohorte apostolique qui évangélisait les solitudes du St-Laurent.

Le 8 avril 1636, il s'embarquait à Dieppe et le 2 juillet, il abordait à Québec. Ce fut un jour d'allégresse pour le P. Jogues: "J'ignore ce que c'est que d'entrer en paradis, écrivit-il à sa mère; mais je sais bien qu'en ce monde il est malaisé de trouver une joie plus excessive et surabondante que celle que j'ai sentie en entrant en Nouvelle-France."

Un mois et demi s'était écoulé à peine depuis son arrivée, quand il reçut l'ordre de se préparer à monter en Huronie. Il partit avec un groupe de Hurons venus pour trafiquer à Trois-Rivières. Le trajet à travers les forêts, les portages épuisants, les nuits passées à la belle étoile, toutes ces fatigues enfin éprouvèrent durement le missionnaire. Cinq ou six jours après son arrivée à l'Ihonatiria, la fièvre le saisit. Cette maladie se communiqua aux autres Pères et bientôt la cabane des missionnaires se transforma en hôpital. Le P. Jogues se remit assez rapidement mais le fléau s'était répandu parmi les sauvages, ce qui faillit compromettre l'existence de la mission. Les Hurons, excités par les sorciers, accusaient les Robes-Noires d'être l'unique cause du mal. La science qu'ils professaient pour le monde, leur vie de mortification les rendaient hostiles aux Hurons. Ils les prenaient pour de puissants magiciens disposant à leur gré de la vie et de la mort. Les Robes-Noires étaient responsables pour tous les malheurs: la peste, la disette, les défaites, les tempêtes, etc. Jogues et ses compagnons passèrent par les plus terribles angoisses et n'échappèrent aux tortures et à la mort que par miracle.

Le 2 juin 1642, Jogues partit pour aller chercher des secours à Québec. Il avait accepté la proposition du supérieur malgré les dangers qui l'attendaient; car les Iroquois se tenaient continuellement en embuscade le long du fleuve. 35 jours après, il était aux Trois-Rivières. Le retour devait être moins heureux. A l'extrémité occidentale du lac St-Pierre, une fusillade inattendue éclate dans les buées du matin: Les Iroquois barrent le passage. Le combat fut court et les Iroquois, bien supérieurs en nombre, s'emparent des canots et de leurs occupants. Le P. Jogues aurait pu se sauver mais se livra aux Iroquois pour assister les prisonniers. Sa récompense fut de pouvoir donner le baptême aux prisonniers. Furieux des marques de paternelle tendresse que Jogues prodigue à ses compagnons de martyr, les Iroquois se jettent sur lui le dépouillent de ses vêtements, et l'accablent sous les coups de bâtons et le massue. Ils mordent ses pieds et ses doigts, lui arrachent les ongles et ne s'arrêtent que lorsque les os des deux index ont été violemment extirpés.

Mais ceci n'était que le début de son martyr. Pendant le trajet au pays des Iroquois, il servit tantôt de bête-de-somme et tantôt de passe-temps à ses bourreaux: la nuit, on les étendait sur le dos, les bras et les jambes violemment écartés, attachés à des piquets et abandonnées aux nuées d'insectes.

De plus, comme c'était un grand honneur pour les Iroquois l'avoir des prisonniers, ils s'en faisaient gloire et les prêtaient à qui voulaient les maltraiter. Ainsi, quand ils rencontraient un autre groupe d'Iroquois, les prisonniers souffraient de nouvelles mutilations sur leurs plaies encore fraîches.

Enfin ils arrivent au village iroquois d'Ossernenon. A un signal donné, hommes, femmes et enfants se rassemblent sur la place publique pour le spectacle. Ils forment deux haies et sur un signe, les prisonniers s'engagent un à un dans ce redoutable sentier. Les coups pleuvent sur le corps mutilé du P. Jogues, mais il réussit à se rendre à l'échafaud où déjà ses compagnons sont réunis. A peine y est-il parvenu, qu'un forcené se jette sur lui, lui assène trois coups de bâtons sur les épaules, et, s'apercevant que le Père a encore deux ongles entiers, il les lui arrache avec les dents. Enfin la nuit vint mettre fin à ces horreurs. Qu'on s'imagine, au milieu du calme absolu, plongé, perdu dans cette paix inexprimable, un homme le corps déchiré, les ongles arrachés, les doigts mâchés, les membres tendus et n'ayant, pendant les angoisses de l'agonie, d'autre perspective que de nouvelles tortures à l'aurore.

Le lendemain, en effet, on ramena les prisonniers sur leur échafaud où ils passèrent trois jour et trois nuits. Ensuite il fallut se rendre à trois autres villages pour subir à chaque fois le même traitement; partout le même échafaud et les mêmes tortures pendant toute la journée. La nuit, les prisonniers étaient dévolus aux enfants qui faisaient librement sur eux l'apprentissage de la cruauté.

Le P. Jogues se voyait de plus en plus menacé de la mort mais Dieu veillait sur son apôtre et de "prisonnier de la nation" qu'il était, il devint alors l'esclave d'un particulier.

Devenu ainsi un peu plus libre, il put exercer son apostolat parmi ses maîtres et bourreaux et même parmi les nouveaux prisonniers hurons. C'était son seul encouragement, sa seule consolation: de pouvoir conquérir quelques âmes pour la gloire de Dieu.

Cependant il devait suivre son maître à la chasse, à la pêche, pour les aider ou plutôt pour les servir en tout et partout. Dans la prière, il trouvait la force de supporter toutes ces souffrances. Quel tableau que celui de ce martyr vivant; les mains taillladées, le corps couvert de plaies sanguinolantes, à peine revêtu de quelques fourrures usées, trouées, et priant dans la neige, devant la croix, restée sa force suprême et sa dernière espérance.

Cependant il pouvait voyager de village en village quand on l'envoyait en commission. C'est ainsi qu'il put baptiser plusieurs enfants, consoler les malades et prêcher le vrai Dieu.

Plusieurs fois pendant son dur esclavage, les chefs résolurent de le tuer, soit à cause d'une défaite, soit à cause de la perte d'un des leurs. Mais toujours, Dieu changea leur décision et le P. Jogues continua sa vie d'esclavage. Subjugués à la longue, par l'inaltérable patience de leur captif et par sa charité inépuisable, les Iroquois le traitaient avec moins de dureté. Même le soir, on l'accablait de questions sur le ciel, le soleil, les astres et le P. Jogues en profitait pour leur parler du Créateur et on l'écoutait avec un intérêt non dissimulé.

Cependant, le moment approchait où le P. Jogues allait recouvrer la liberté. Au cours d'une excursion le pêche, ses maîtres arrêtèrent au Fort-Oragne, poste hollandais, pour y faire quelques échanges. En y arrivant, le P. Jogues y apprit de peu rasurantes nouvelles: les Iroquois voulaient de nouveau se venger sur la Robe-Noire, à cause d'une piteuse aventure de leurs soldats.

Heureusement, le gouverneur du Fort-Orange, ému de pitié, résolut de tout faire pour sauver la future victime. Il conjura le prisonnier de profiter, pour s'évader, d'un vaisseau qui était en partance. Grâce à une rançon de 300 livres, les Iroquois lui laissèrent la liberté.

Le 5 janvier 1644, un passant s'arrêtait à la porte du collège de Rennes: c'était le P. Jogues. On juge de la vénération avec laquelle ses frères en religion le reçurent. L'humilité du P. Jogues fut mise à une bien rude épreuve. Il dut raconter les principaux incidents de ses longs mois de douleur parmi les Iroquois. Mais bien plus rude fut l'épreuve de son humilité quand il lui fallut se rendre à la cour, à la demande de la reine-régente.

Mais plus on le vénérait, plus il espérait cueillir la palme du triomphe. A sa demande répétée, le supérieur lui accorda la permission de retourner au Canada. Après avoir dit adieu une seconde fois à sa famille il partit pour Québec. Avant son départ, le pape Urbain VIII lui accorda la permission de dire la messe malgré ses doigts mutilés: "Il serait indigne, dit sa Sainteté, qu'un martyr du Christ ne puisse boire le sang du Christ."

A son arrivée au Canada, le pays était plus que jamais en proie aux atrocités des Iroquois. Mais par une conduite providentielle des événements, leur ancien prisonnier allait devenir auprès d'eux l'ambassadeur de France et faire pour un temps refleurir la paix dans ces régions désolées.

Les Iroquois avaient perdu de leurs meilleurs soldats dans cette guerre. Aussi, au mois de septembre de 1643, on tint une assemblée générale de toutes les tribus et la paix fut conclue. Mais quelle en était la solidité? Le gouverneur français Montmagny comprit qu'il fallait faire ratifier, l'accord par les cinq tribus iroquoises. L'envoi d'un ambassadeur s'imposait et tout naturellement le choix tomba sur le P. Jogues.

Le 10 mai, le Père partit de Trois-Rivières et le 10 juin, l'assemblée générale des chefs eut lieu. Enfin, après force discours, la paix fut votée et Jogues fut élu comme seul capable d'hiverner parmi les Iroquois.

Mais les Iroquois changèrent vite. La fureur des Iroquois s'était rallumée à cause d'un petit coffret que le P. Jogues leur avait donné. Le malheur voulut qu'une maladie épidémique se répandit dans la contrée. Evidemment, du coffret du P. Jogues venait tout le mal. La plupart des Iroquois se mirent en campagne. Jogues fut arrêté le 15 octobre, croyant encore le pays en paix.

Il fut garrotté et traité avec autant de férocité et de cruauté qu'à sa première captivité. En vain leur rappela-t-il la paix conclue, on ne l'écouta point. Cependant, il fut décidé qu'on en référerait à l'assemblée plénière des chefs et des anciens. Elle décida qu'on remettrait les prisonniers en liberté. Mais il était trop tard. La veille au soir, 18 octobre 1646, le P. Jogues avait été invité à un festin. Refuser eût été une offense. Il s'y rendit mais au moment où il entrait dans la hutte, un Iroquois l'abattit d'un coup de hache. Le martyr venait d'être réuni inséparablement à son divin Maître.

Son humilité, sa simplicité, sa charité, sa foi, son esprit de sacrifice l'inscrivent au livre des saints du Canada. Il fut canonisé en 1926.

(Travail présenté par une institutrice du cercle Pédagogique Stéphane Côté de Chelmsford).

A LA LUNE

Quand tu luis au-dessus de la forêt mouvante,
On dirait que des feux s'allument tout au fond.
Tu donnes un baiser à l'océan profond,
Et l'océan frémit comme une âme vivante.

Es-tu notre compagne? Es-tu notre servante?
Ton éclat nous ravit, ton pouvoir nous confond.
Sous ton voile brillant comme l'or qui se fond
N'es-tu qu'un astre mort où règne l'épouvante?

Donne au toit sans lumière un rayon de pitié,
Au rêve du poète, une aile audacieuse,
Et sur les nids d'amour plane silencieuse.

Tu n'offres à nos yeux souvent qu'une moitié . . .
De même faisons-nous, blonde lune que j'aime;
Cachons-nous des défauts par ce vieux stratagème.

Pamphile LEMAY

Le bien commun

Dans son livre "Mystique d'un monde nouveau", le P. Tebret, O.P., oppose aux biens individuels dont la recherche conduit à l'antagonisme, la rivalité, le bien commun qu'il définit comme étant celui que des hommes recherchent ensemble, réalisent et conçoivent ensemble. Sous le régime capitaliste, la poursuite de ce bien est extrêmement difficile parce qu'il n'y a pas d'union entre les individus, entre les familles et entre les nations. Tout est compartimenté par l'égoïsme. On agit comme si le monde venait de naître, comme si on n'avait pas trouvé en naissant des richesses accumulées par les générations. En conséquence, loin qu'il y ait ordre, il n'y a, faute de continuité, que désordre. Pour qu'il y ait communauté, il faut qu'il y ait convergence d'efforts individuels. De même que l'on a été aidé par ses prédécesseurs, de même on doit aider autrui. Chacun doit s'accomplir en achevant autrui. C'est donc une injustice de se replier sur soi. Chacun doit, au contraire, rendre selon ce qu'il a reçu. Le désordre provient de ce que l'on utilise pour soi seul les avantages, les supériorités dont on jouit. Le capitalisme a favorisé cette tendance. Parce qu'il n'était ni au service de la personne, ni au service de la famille et de la société, il a trahi le bien commun.

A cet idéal égoïste, matérialiste s'oppose celui de la coopération. Ici, bien vivre veut dire réaliser au maximum toutes ses puissances d'homme, se hausser en élevant autrui, utiliser tous les bienfaits sociaux pour en augmenter le nombre, s'accomplir soi-même en se mettant tout entier au service des autres. La coopération y parvient par la justice sociale d'abord. De ce que l'on est membre d'une nation, on doit vouloir son bien. On doit désirer que personne ne soit lésé, que la fortune des uns ne provienne pas de l'exploitation des autres. Cela suppose que la vertu de justice se complète par la vertu d'amour. Où il n'y a pas d'amour règne l'égoïsme. Au même titre que la justice, l'amour est donc le grand moteur de la coopération. Il ne suffit pas de ne pas vouloir de mal à son prochain; il faut, en outre le vouloir du bien. Le premier de ces biens est la sécurité. Comment l'action individuelle la procurera-t-elle? Seule l'action collective est en état de la réaliser. Le coopératisme coordonne la puissance d'achat, les épargnes, les volontés, les coeurs. Pour quelles fins? Accroître le bien-être matériel, spirituel, intellectuel. Il permet donc à chacun de se protéger en protégeant autrui. S'il s'agit de la sorte, c'est qu'il reconnaît qu'au-dessus du bien de chacun il y a un bien collectif, le bien commun.

SUR LES VETEMENTS DE PROTECTION EN CAOUTCHOUC

Ottawa.—Les restrictions portant sur les ventes des vêtements de protection en caoutchouc n'entreront en vigueur que le 1er juin, selon une ordonnance émise aujourd'hui par M. A.-H. Williamson, administrateur du caoutchouc. (A-726).

L'orgueil divisie les hommes, l'humilité les unit.—Lacordaire.

LA VIE OUVRIERE

UNE VOIX DE JESUITE

Le Révérend Père Alexandre Dugré, de la Société de Jésus, dans le Messager Canadien du Sacré-Coeur de mai, sous le titre "Pour quelques libertés", écrit un article de dix pages dont nous extrayons pour aujourd'hui les passages suivants:

• •

Ceux qui trouvent curieux et pas intéressant de se voir rationner le sucre, la viande, les habits, apprendront que les pauvres de toujours, et les chômeurs de 1929-1939 par suite de l'argent rationné, ne trouvaient pas ça drôle non plus.

Rationner ce qui nourrit, ou rationner ce qui pale ce qui nourrit, revient au même. C'est encore plus choquant, plus provocant de se voir imposer le rationnement de la monnaie au milieu de l'abondance des biens créés qu'on détruira, qui ne circuleront pas sur les tables parce que l'argent ne circule pas dans les foyers.

Ceux qui tirent des plans d'après-guerre n'oublieront pas que l'argent aussi est une liberté, une libération, un élément de bonheur; qu'il est là pour la famille et la famille pour Dieu; qu'il est un moyen, non une fin; que le foyer qui prie vaut mieux que la Bourse qui spécule; enfin que la Finance au front d'airain ne doit pas mener le monde, mais le servir.

CONTRE TOUTE DICTATURE

Ceux qui luttent et meurent pour défendre la démocratie et la liberté veulent savoir pour quelle démocratie et pour quelle liberté . . . On n'a pas le droit de se battre pour une liberté divorcée de la justice.

Une vraie démocratie remplace le droit divin des rois par le droit divin des hommes, créés de Dieu, baptisés enfants de Dieu, allant à Dieu, soutenus des biens de la terre dans leur recherche des biens du ciel. Qu'on sauve cela, tout sera bien. Qu'on ne sauve que la liberté des abus d'hier: écrasement des pauvres, chômage et primauté de l'argent, rien ne va plus, on n'en est pas... On veut être indépendant, oui, indépendant de toutes les formes de tyrannie, de dictature, aussi bien de celle de l'argent que de celle de Staline ou d'Hitler.

On ne devra plus jamais connaître de crises absurdes où l'ouvrier chôme à côté de la machine qui rouille et de la banque qui regorge; et où l'agriculteur est payé pour semer moins de blé, alors que les citadins crient la faim, ne se marient pas, ne naissent pas, mais se bolchévisent. On n'avalera plus le mot savant d'inflation, de déflation, de change, de signe de richesse, de revirements, de reescompte, etc., quand il y a surproduction de nourriture et que les enfants se couchent sans souper...

(Ici le R. P. Dugré cite les paroles de Pie XI qui "flétrissent l'effarante grève des rationneurs de l'argent qui abusent des hommes au profit des sombres intérêts", les maîtres de l'argent et du crédit qui le dispensent à leur gré et sans la permission desquels nul ne peut respirer.)

SYSTEME FAUSSE

Qui sont-ils, ces quelques hommes qui mènent l'argent à leur gré, qui permettent ou non au peuple de souffler, de travailler, de s'établir, de jouir de la suffisance de la vie? Sont-ils des rois? des premiers-ministres?

Non. Ce sont des êtres mystérieux, souterrains ou stratosphériques, pas connus, pas photographiés dans les journaux, pas réunis en parlements avouables, désignés sous les noms de Haute Finance, Haute Banque, Finance internationale, et capables de créer la prospérité ou la ruine de tel ou tel pays, grâce à des trucs de change, d'inflation ou de déflation, de prêts et de retraits, savamment combinés. Ils ne sont pas responsables au peuple pas élus par le peuple, encore moins élus de Dieu et sacrés comme les anciens rois...

Ne traitons personne de voleurs, surtout pas nos gérants de banque, honnêtes exécutants d'ordres venus de loin. C'est le système faussé, compliqué à plaisir, inhumain contraire à l'Evangile, béni de Mammon, destiné à rendre les riches plus riches et les pauvres plus pauvres, à tout glisser aux monopoles où les gros mangent les petits, où les faillites se multiplient dans la pléthore des produits, au cri de "L'argent est rare".

Pourtant, si vous discutez avec les champions de la finance, ils vous étouffent de mots compliqués alors que vous plaidez réalité, chose très simple: ils vous écrasent en alléguant que l'argent n'est pas la richesse; mais le signe de la richesse. On le sait bien! La richesse est terre, maison, blé, viande, coton, vêtements, routes, pays. Mais si vous ne possédez pas le signe qui achète cela, vos enfants meurent, ne naissent pas, ne s'établissent pas en mariage, et c'est la vie chrétienne, morale, humaine de chacun et de la nation qui étouffe.

La Révolution française a jailli de la famine: des accapareurs détenaient un grand prisonnier, "le seigneur blé". Récemment, on le brûlait, avec d'autres denrées nécessaires aux sous-alimentés, afin de garder les prix élevés.

NOUS, CATHOLIQUES?

Le Pape sait cela, il le dit, il le condamne à fond. Et nous, comme catholiques, nous devons clamer cette parole fondamentale de l'encyclique, un peu tenue sous le boisseau. Il ne faut plus forcer les pauvres à s'allier aux mécontents pour réclamer justice. On réclamera comme catholiques. Jamais on ne devra plus parler chez nous d'alliance du goupillon, du château, du sabre et du coffre-fort", — du prêtre bénissant l'usure vorace.

Et puisque même les plus dévouées initiatives, comme les syndicats catholiques, les coopératives et le corporatisme, peuvent aboutir à des échecs, à moins de réformer la monnaie qui se met en travers; puisque l'instabilité de l'argent peut aujourd'hui noyer un concurrent ou demain l'assécher; puisque le détenteur de l'argent détient le pouvoir réel, et, sans mandat, gouverne les gouvernants; puisqu'il est impie que ce "petit nombre d'hommes", qui peut à plaisir dispenser ou non le sang et la respiration nécessaires, mijote, paraît-il, une super-banque internationale pour définitivement régenter les peuples que le Christ-Roi ne leur a absolument pas confiés, nous demandons que le pouvoir et la mission de paître les peuples, non de les tondre, reviennent aux gouvernements responsables, connus, élus, assermentés, remplaçables au besoin, pour que le chômage et le rationnement de l'argent ne reviennent jamais, pour que les pauvres ne blasphèment plus Dieu qui leur multiplie des surabondances, alors que ce sont de mauvaises combines qui leur soustraient les moyens d'en jouir et d'en rendre grâces.

R. P. Alexandre DUGRE, S.J.

Déclaration de Mgr Charbonneau

Parlant à la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, S. E. Mgr Charbonneau a rappelé aux catholiques une vérité que beaucoup d'entre eux oublient et que plusieurs refusent d'admettre, à savoir que le religieux, l'économique et le national sont les trois aspects d'un seul et même problème, celui de notre survivance. C'est parce qu'on les a dissociés dans le passé que, dans notre propre maison, nous ne faisons plus figure que d'étrangers.

Venant des milieux ontariens où il fut intimement mêlé aux luttes de nos compatriotes pour la conservation de leur patrimoine religieux, moral et national, l'archevêque de Montréal n'a pas caché combien il était attristé de constater la pénible situation qui nous est faite dans cette province.

"Je dois avouer, a-t-il dit, que j'ai été bien déçu. Nous sommes dans la maison de famille et nous ne jouissons pas des droits de la famille bien que nous soyons ici en très grande majorité. Notre patrimoine est en grande partie entre des mains étrangères et nous n'en jouissons pas. Il est vrai que notre premier devoir est d'ordre religieux, mais les intérêts économiques touchent de près aux intérêts religieux. La religion souffre de ce que nous ne sommes pas une puissance économique. Une société catholique doit se donner des institutions catholiques. Elle doit se donner des dirigeants qui reflètent ses intérêts religieux et nationaux et il me semble que nous avons beaucoup à faire pour nous donner des chefs qui expriment notre sentiment national dans la fidélité du passé."

On reconnaîtra aux coopérateurs ce mérite de n'avoir pas séparé ce qui doit rester uni. Au lieu de se proclamer catholiques, de faire de l'étiquette catholique une marque de commerce, ils essaient de vivre en catholiques, d'appliquer dans les affaires les deux grands principes du catholicisme: la justice et l'amour. Comment ne se réjouiraient-ils pas alors des paroles que vient de prononcer S. E. Mgr Charbonneau? Elles leur sont la certitude qu'ils se sont engagés dans la bonne voie en même temps qu'un rappel d'y demeurer en dépit de toutes les difficultés, de tous les obstacles qui leur barrent la route.

L. C.

Le clergé et le travail

Douze bureaux régionaux du Travail pour le temps de la guerre, ont été institués aux Etats-Unis. On y relève parmi les membres les noms d'un évêque S. Exc. Mgr Danglmayr, évêque auxiliaire de Dallas; d'un prélat, Mgr Wynhoven, de la Nouvelle-Orléans; de trois jésuites, les PP. McGuinn, de Boston, Divine, de Milwaukee, Friedl, de Kansas City, et d'un oblat, le P. Kelly, de New-York.

Louis Even en prison

Le 3 mai, se terminait la série des procès intentés aux dirigeants du Crédit Social en notre province, au sujet d'une circulaire distribuée à Québec, en novembre dernier, pour annoncer des assemblées créditistes, laquelle circulaire ne portait pas de nom d'imprimeur. C'est l'article 15-a des Règlements de la Défense Nationale qui exige le nom de l'imprimeur.

Des douzaines d'autres imprimés, dans le même cas, n'ont donné lieu à aucune intervention. Mais la circulaire des créditistes a valu, à elle seule, sept poursuites judiciaires. Les plaintes étaient portées par la Gendarmerie Royale du Canada.

Et le 5 mai, le juge Laetare Roy, de Québec, condamnait M. Louis Even à $10 d'amende et les frais, ou 15 jours de prison.

M. Louis Even refuse de payer et prend le chemin de la prison.

M. Even refuse de payer l'amende, parce que ni l'honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada, qui a présidé à la confection de la loi, ni son imprimeur, du discours du 8 et 9 novembre dernier.

M. Even refuse de payer l'amende, parce que ni l'honorable Alexandre Taschereau ni l'imprimeur de sa circulaire pour l'aide à la Russie, sans nom d'imprimeur, n'ont été poursuivis, ni condamnés à payer d'amende.

M. Even refuse de payer l'amende parce que: ni les candidats libéraux dans l'élection de Charlevoix-Saguenay, ni les éditeurs conservateurs du fascicule "Ce qui s'est passé à Winnipeg," ni les chefs québecois des unions internationales, ni Tim Buck ou ses lieutenants, ni le pasteur de Shields, ni les éditeurs communistes du discours-anniversaire de Joseph Staline, ni leurs imprimeurs respectifs, n'ont été poursuivis, ni condamnés à payer d'amende pour des imprimés exactement dans le même cas que le circulaire des créditistes.

M. Even refuse de payer l'amende et entre en prison, pour protester contre cette injustice dans l'application d'une loi fait pour tous et invoquée seulement contre les créditistes.

Monsieur Even subit la prison pour protester contre le refus, par le juge, d'ajourner la cause jusqu'après la session parlementaire, pour permettre d'assigner en cour les honorables Mackenzie King, Louis Saint-Laurent et Léon Casgrain, aux fins de: placer la responsabilité de la poursuite, connaître les instructions spéciales qui ont pu être données à la Gendarmerie Royale concernant l'observation de la loi en question, et faire produire les lettres du ministère fédéral de la Justice et celle du Procureur-Général de la province de Québec relatives à la cause.

Monsieur Even subit la prison, pour protester contre une persécution manifeste, et en même temps pour procurer que ni les persécutions ni la prison ne sauraient paralyser le mouvement créditiste en Nouvelle-France.

Les créditistes de toute la province vont certainement redoubler de zèle pour leur cause, portant haut leur drapeau sans tache en marchant sans faiblir à la conquête de leur chère Nouvelle-France.

J.-Ernest GREGOIRE,
Avocat

(Comm.)

La Russie combat la religion

La religion n'a pas regagné la liberté en Russie: voilà la conclusion de Walter Graebner, correspondant des magazines américains Time et Life en Russie. Dans une causerie irradiée sur le réseau de la National Broadcasting Co., il a donné le résultat de ce qu'il a vu en Russie. M. Graebner a souligné les points suivants: les églises sont soumises à des pressions continuelles et puissantes grâce à de lourdes taxes; on use de partialité, dans la distribution du travail, à l'endroit de ceux qui fréquentent les églises; nul clergé n'a la permission de se préparer des successeurs pour remplacer ses membres; depuis 1917, la Russie a fermé environ 1,500 églises; bien que la propagande antireligieuse ait diminué depuis le commencement de la guerre, les observateurs compétents considèrent que cet adoucissement est un expédient de guerre et croient que le régime communiste en Russie est au fond, aussi antireligieux qu'il l'a toujours été. Aidons le peuple russe à nous débarrasser d'Hitler, mais gardons-nous avec plus de précaution que jamais du régime communiste.

Pour un ordre personnaliste

par FRANÇOIS HERTEL

Un livre indispensable à tous ceux que préoccupent les problèmes d'un ordre chrétien dans le monde.

Ce volume de 336 pages se vend $1.25 au comptoir et $1.35 par la poste à la librairie "Loisir", 187 N.-Dame, Sudbury.

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

LA MAISON
LABERGE
Matériaux de construction - Charbon

NOUVEAU CANON POUR UN DESTROYER BRITANNIQUE A MALTE

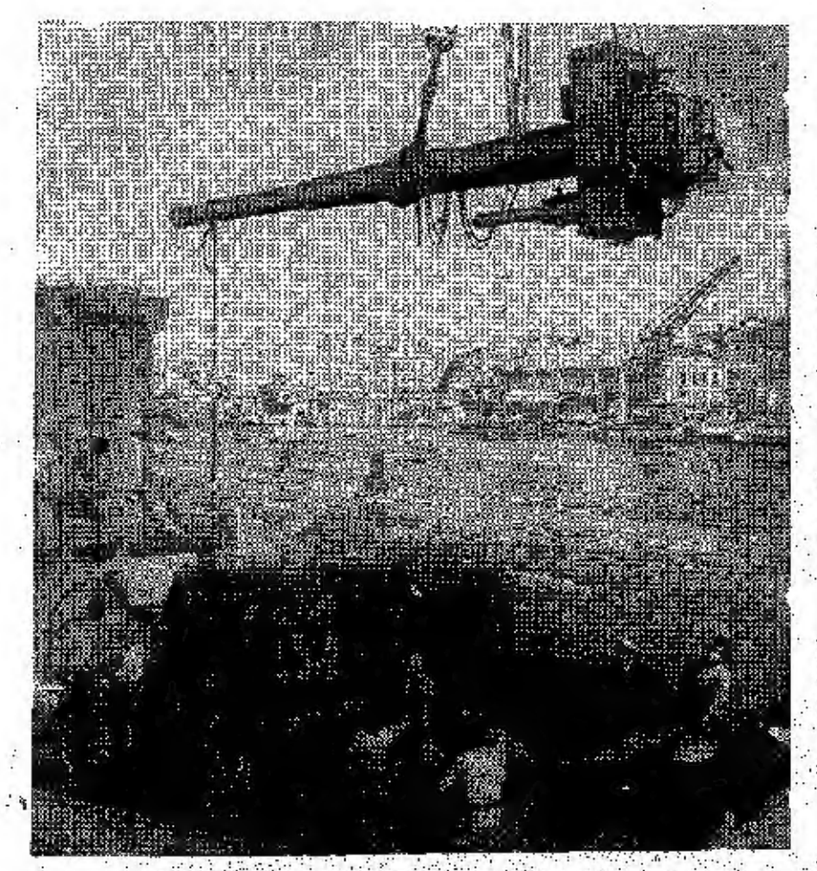

Dans la rage des batailles, dans l'intensité des engagements navals, les canons des navires de guerre doivent fournir un effort considérable. Voilà pourquoi, au premier répit, on remplace des canons par des nouveaux engins, remis à neuf, et prêts à combattre avec autant d'intensité qu'avant. On mène ensuite les canons enlevés, aux ateliers pour être inspectés et mis en état de servir de nouveau. On voit plus haut un canon de 4 pouces qu'on est à enlever d'un destroyer, et qui sera remplacé par un autre canon en prévision de nouveaux engagements.

LA VIE AGRICOLE

Rationnement de la viande chez les cultivateurs

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a clairement exposé le fait que les cultivateurs qui abattent ou font abattre leur propre bétail ne seront pas soumis à un contrôle. Elle comptera sur le respect de la loi et l'honneur de ses citoyens pour se conformer à l'esprit du rationnement.

Les règlements actuels donnent aux cultivateurs le droit d'abattre leurs bestiaux pour leur consommation personnelle et même d'en revendre la viande à d'autres cultivateurs demeurant dans la même région pourvu que ce soit pour la consommation personnelle de ces cultivateurs. L'administration du rationnement demande donc aux cultivateurs de réduire volontairement leur consommation de viande au même niveau que celui qui est imposé aux gens des villages et des villes. En moyenne, le rationnement s'établit à raison de deux livres par personne par semaine et l'on compte que les agriculteurs se feront un devoir de ne pas consommer une plus grande quantité de viande.

Cependant, les gens des fermes seront aussi tenus à respecter certains règlements pour ce qui est de l'usage de leurs coupons de rationnement de viande.

En premier lieu, les cultivateurs qui abattent le bétail pour leur propre approvisionnement de viande doivent s'enregistrer à leur comité local de rationnement avant le 30 juin. Ils n'ont qu'à écrire une lettre au comité local en déclarant qu'ils ont l'habitude d'abattre leur bétail pour leur propre consommation de viande ou pour celle de leurs voisins.

De plus, les cultivateurs qui abattent et consomment la viande de leur propre bétail devront remettre chaque mois un certain nombre de coupons de rationnement, exactement comme l'ont fait dans le cas du beurre. Il y a cependant une certaine différence due au fait que les fermiers qui abattent leur bétail sur leur ferme doivent parfois aller acheter au magasin d'autres espèces de viande afin de varier leur menu.

Voici comment ils disposeront des coupons. A la fin de chaque mois, les cultivateurs qui abattent leur propre bétail et en consomment la viande chez-eux enverront au comité local de rationnement un nombre de coupons de rationnement de viande équivalant à la quantité qu'ils en auront consommée. Ils devront remettre *un coupon par deux livres* de viande. Il leur faudra aussi retourner la moitié du nombre de coupons qui deviennent valides chaque mois dans le carnet de rationnement de chaque membre de la famille, quelle que soit la quantité de viande qu'ils consommeront. Ils pourront garder les autres coupons devenant valides chaque mois pour les achats de viande qu'ils pourraient faire à une boucherie au cours du mois.

Les cultivateurs qui fournissent leurs voisins de viande doivent obtenir de ces derniers un nombre de coupons équivalant à la quantité de viande qu'ils auront fournie, mais, dans ce cas, ils auront toujours le droit d'établir la valeur de *chaque coupon à deux livres* de viande. Les voisins qui obtiendront cette viande devront, de leur côté, remettre 50 p.c. de leurs coupons pour la viande qu'ils recevront des autres cultivateurs. Ces coupons seront aussi envoyés chaque mois au comité local de rationnement.

On fournira aux cultivateurs qui en feront la demande des enveloppes timbrées et adressées pour l'envoi mensuel des coupons.

Quant à ceux qui veulent garder une partie du bétail abattu en entrepôt frigorifique, ils ont toute liberté de le faire, mais, à partir du 27 mai, ils devront, lorsqu'ils enverront de la viande aux entrepôts produire une déclaration à leur comité local de rationnement en déclarant la quantité de viande qu'ils désirent ainsi conserver et en remettant un nombre de coupons équivalant à cette quantité, toujours au pro rata d'un coupon pour deux livres de viande. Il ne leur sera pas nécessaire pourtant de remettre d'un seul coup plus que la moitié des coupons de leur carnet de rationnement. Mais chaque fois qu'un cultivateur enverra de la viande en entrepôt frigorifique, il lui faudra remettre de nouveaux coupons proportionnellement à la quantité de viande et au même pro rata.

La maladie chez les poussins

Les poussins éclos sur la ferme ou achetés sont souvent infectés pendant le premier âge ou après par l'une ou l'autre des maladies dont les germes sont portés par les poules adultes de la basse-cour. Ces maladies sont la coccidiose, les vers parasites, la bronchite infectieuse, le tremblement épidémique et la pullorose, spécialement cette dernière lorsque des poussins de différentes provenances sont mélangés ensemble. Ces maladies ne se développent pas spontanément chez les poussins. Elles proviennent d'une source locale d'infection, généralement constituée par les poules adultes infectées qui se trouvent dans la basse-cour. Il n'est pas nécessaire que les poussins et les poules affectés viennent en contact les uns avec les autres pour que l'infection se répande. Cette infection peut se produire indirectement, par l'entremise des êtres humains.

Les personnes qui pratiquent le contrôle de la ponte au nid-trappe et qui manient les poules peuvent porter les germes de certaines maladies sur leurs mains, ou leurs vêtements et transmettre de cette façon la maladie aux poussins dont elles prennent soin plus tard. Les maladies dont les germes se trouvent dans les ordures peuvent aussi être transmises de la même façon sur les chaussures d'un aide. Les marques visibles de propreté ne constituent pas toujours une garantie de bonnes conditions sanitaires. Les mesures sanitaires ne sont utiles que si elles préviennent la transmission de l'infection par contact entre les poules adultes et les poussins. On pourra avoir de plus amples renseignements sur ce sujet dans le bulletin spécial no 41 intitulé "La santé des poussins", qui est publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Bénéfice des pommes de terre

Les rendements moyens de pommes de terre ne rendent pas justice à cette industrie car ils sont loin de représenter ce que la récolte peut produire, dit M. John Tucker, gérant de la Division des pommes de terre de semence à l'Office des produits spéciaux. Les meilleurs planteurs dans une localité obtiennent toujours des récoltes bien supérieures à la moyenne. Les producteurs moyens ne sont pas de vrais producteurs de pommes de terre au sens réel de cette expression; ce sont plutôt des cultivateurs ordinaires qui font pousser quelques patates et se préoccupent peu des petits détails de leur industrie.

Les gros rendements, la bonne qualité et les bons revenus vont de pair. Il est possible par exemple qu'un planteur produise un wagon de pommes de terre et réalise un beau profit sur le prix de vente, tandis qu'un autre planteur récoltant la même quantité de tubercules et les vendant au même prix pourrait faire une grosse perte sur la transaction. La différence est dans le prix de revient et le rendement. L'un d'eux peut avoir cultivé une étendue de 5 acres pour charger son wagon tandis que l'autre n'en a peut-être cultivé que deux, et le premier a fait une plus grosse dépense de matériaux, de temps, et de travail.

Une des causes des faibles rendements est la mauvaise qualité de la semence. Il n'est jamais économique de planter de la semence médiocre, quand bien même elle n'aurait rien coûté. La semence saine, vigoureuse et de bonne qualité, est l'une des conditions essentielles de succès. Après la mauvaise qualité de semence, les causes d'insuccès sont la pauvreté du sol, la préparation et la fertilisation insuffisantes, la plantation tardive, les maladies virulentes qui affaiblissent la vitalité de la semence, la destruction des premiers germes, et les pauvres conditions de conservation.

Il est certainement nécessaire de planter de bonne heure, mais encore faut-il que la terre soit assez chaude à ce moment pour que les plantes puissent se mettre à pousser vigoureusement et rapidement. Il faut que les plantons soient fermes et sains, les germes bien visibles, mais pas trop longs, car ils se rompraient.

Tous les bons producteurs de pommes de terre plantent de la semence certifiée. L'étiquette officielle sur le sac est une preuve de certification. Les pommes de terre qui ne portent pas cette étiquette, ne sont pas certifiées. La quantité de semence certifiée est limitée cette année, et si vous voulez être sûr d'en avoir, faites votre commande dès maintenant, car il n'en restera peut-être plus au moment de plantation. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Vraiment...

Dites à une femme qu'elle est spirituelle, vous avez son estime. Dites-lui qu'elle est jolie, vous avez le reste . . . probablement.

• •

Par ces temps de carnets, de rations et de restrictions, il faut, sur les trottoirs, suivre les queues interminables et surtout ne pas les mêler. Tel confrère des hebdos, en quête d'une bouteille de rye, a finalement abouti dans une danse des couacs. Nous aurions été plus surpris de le voir déboucher dans une église.

• •

L'Association réserve une surprise aux camarades des hebdos pour leur congrès annuel de cet été. Les dames seront invitées pour nous y faire la vie insouffrable et il y aura de la belle pêche pour ceux qui ne voudront pas y aller, comme ça c'est vu à Pontmain. Le président, Lionel Bertrand, a refusé de voter le milliard justement pour qu'il nous reste assez de pognon pour organiser un congrès avec hors d'oeuvres . . . Il aura probablement du neuf à nous annoncer sous peu à ce passionnant sujet.

• •

En dépassant largement l'objectif du Quatrième Emprunt de Guerre, la province de Québec a vraiment rivé un clou péremptoire aux sceptiques et aux pessimistes à l'endroit de la collaboration canadienne-française à l'effort de guerre. Ce n'est pas en vain qu'on a fait appel au bas de laine de nos fermiers, de nos villageois, de nos artisans qui ont attesté, une fois de plus, les ressources surprenantes de l'épargne populaire. A propos, ajoutons que l'appel a été fait avec une belle éloquence et que la publicité de l'Emprunt, tant du côté du gouvernement que sous la plume de tous les journalistes, s'est surpassée en vigueur et en clarté.

• •

Le coût de la vie a fort augmenté depuis deux ans et la hausse des prix, chez l'épicier, le charcutier et le bon faiseur, persiste à une allure alarmante. C'est indubitable, n'en déplaise aux doctes statisticiens d'Ottawa qui prétendent au contraire, bardés de graphiques, amés de barèmes savants. Mais la discussion ne s'éternisera pas et nous serons bientôt fixés par l'enquête que la C.T.C.C. conduite présentement en distribuant des questionnaires dans tous les foyers. Au fait, pourquoi un des boys, d'entre les hebdos, ne republierait-il pas une couple de douzaines d'item de l'annonce commerciale locale d'il y a deux ans?

• •

Vraiment, la situation, du point de vue de la tempérance, continue de n'être pas rose dans notre bonne vieille confédération, notamment au Québec, où un simulacre de rationnement, un rationnement pour rire, a précipité la course que l'on sait sur les magasins de la C. D. L. Résultat: celle-ci va bientôt manquer d'alcools tant soit peu buvables. Déjà leur qualité laisse énormément à désirer. Mais que sera-ce demain? Heureusement que le contrebandier est là avec ses stocks de tord-boyau corrosif, que le moonshiner a allumé ses alambics qui distilleront, à pleins tuyaux, la bagosse capable de rendre son homme aveugle. Ce n'est plus qu'une question de temps avant que le vendeur du miquelon abâtardi offre la pinte à $2 sur la rue, dans les bureaux, dans les cuisines, en prenant la même porte que le laitier et le boulanger.

• •

Il se tromperait bien grossièrement qui croirait les chefs ouvriers systématiquement opposés au capitalisme. Tant s'en faut. C'est plutôt le contraire qui a lieu et les voix les plus autorisées chargées de diriger et d'interpréter le travail organisé s'accordent à préférer l'entreprise privée au socialisme d'Etat, à se défier de l'étatisme ou enrégimentation, par le gouvernement, de la grande industrie.

Ainsi, l'autre jour, M. Alfred Charpentier lui-même, le brillant président de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, parlant devant un groupe d'anciens de l'Université de Toronto, n'expliquait-il pas que le travailleur catholique préfère le régime capitaliste au système socialiste justement parce que ce dernier est en désaccord avec les doctrines de la religion et les principes de la vie familiale. Le capitalisme, ajoutait M. Charpentier, devrait être la base de notre monde d'après-guerre, mais un capitalisme purgé de ses imperfections. Le travailleur ordinaire, assuré d'un emploi stable, est prêt à vivre sous un régime d'entreprise privée qui sache récompenser le mérite et l'initiative. M. Charpentier a aussi dénoncé certaines Unions qui ne travaillent que pour les gains immédiats, sans une pensée pour la stabilité économique ou la capacité de payer de l'industrie.

LE PRIX DU BOEUF ET LE RATIONNEMENT

L'administration des produits alimentaires de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a décidé de protéger le marché des bestiaux contre une baisse possible qui pourrait résulter du rationnement de la viande. Selon les différentes saisons, les prix les plus bas des bestiaux correspondent aux prix le plus élevés qu'on a établis pour le boeuf au cours de l'automne et de l'hiver. Le Ministère Fédéral de l'Agriculture achètera le surplus de boeuf qu'on trouve sur le marché à cette période de l'année où l'on s'attend à une baisse de prix.

ESTAMPILLAGE DE LA VIANDE

Le régisseur des produits alimentaires de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, M. Kenneth Taylor, a annoncé que la Commission a l'intention de mettre en vigueur très prochainement un mode d'estampillage de la viande afin d'empêcher le plus possible le commerce de la viande sur le marché noir.

M. Taylor a précisé que d'ici quelques semaines, toute la viande en vente dans les boucheries du pays aura été estampillée de sorte que l'on pourra clairement distinguer comme venant du marché noir la viande qui ne portera pas l'estampille.

"L'OEIL"

Dans l'*Oeil du mois de mai*, qui vient de paraître, on trouve un nouvel article sur l'Instruction obligatoire dans la province de Québec. Il s'agit de l'historique des débats sur cette question fort controversée et remise d'actualité par le projet de loi provincial.

Les autres principaux articles sont les suivants: "le Gouvernement d'Ottawa et la famille", par André LaFlèche; "la Psychose des examens", par le prof. Pierre Mauriac; "la Préparation de l'après-guerre", par Michel Alain; "le Siège de M. Camillien Houde à Québec", par R.L.; "Québec à New-York", par Alfred Ayotte; puis des chroniques régulières sur la politique, le cinéma, l'amour, la cuisine et la mode, etc.

'Oeil est en vente dans tous les dépôts de journaux, 10c l'exemplaire, $1.00 l'abonnement annuel. Siège de la revue: 934 est, rue Ste-Catherine, Immeuble de la Banque d'Epargne, Bureau 201, Montréal.

On peut être un héros par intervalles, mais dans la vie de tous les jours il suffit d'être un homme sage.

"Baraque 3 chambre 12"

Par Marcel HEADRICH

"Voici l'histoire vraie, inédite, poignante, tragique, des 2,000,000 de soldats français prisonniers en Allemagne".

Volume de 220 pages.

Au comptoir $1.25; par la poste $1.35.

Disposée en trois colonnes d'attaques, la 8ième Armée britannique dont la victoire sur l'Afrika Korps est si retentissante, a plusieurs fois employé des stratégies audacieuses. L'une d'elles est illustrée ici. Une des trois colonnes d'attaque prit Tripoli en revers, dans un assaut-surprise, et en passant par voie de Tarhana. On sait l'heureux résultat de cette stratégie.

La photo nous montre une phase de cette attaque. Des véhicules militaires partent de Beni Ulid, à la poursuite des forces de Rommel. Depuis ce temps, Rommel a été renvoyé en Allemagne, et remplacé par Von Arnim, capturé par les troupes alliées.